



DES VULNÉRABILITÉS & DES RISQUES  
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :  
**L'IMPÉRATIF D'UNE NOUVELLE  
FAÇON DE TRAVAILLER**

RAPPORT FINAL PROVISOIRE DU BILAN COMMUN DE PAYS  
DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO

**2017**



# TABLE DES MATIÈRES

# SIGLES & ABRÉVIATIONS

|                |  |                |  |
|----------------|--|----------------|--|
| <b>AGR</b>     | Activités génératrices de revenus                                    | <b>CSD</b>     | Cadres sectoriels de dialogues   |
| <b>AN</b>      | Assemblée nationale  | <b>CSLP</b>    | Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté                              |
| <b>ANJE</b>    | Alimentation du nourrisson et du jeune enfant                        | <b>CSM</b>     | Conseil supérieur de la magistrature                                       |
| <b>ANPI</b>    | Agence nationale de promotion de l'investissement                    | <b>CSPS</b>    | Centre de soins et de promotion social                                     |
| <b>ARV</b>     | Anti rétroviraux   | <b>DGCOOP</b>  | Direction Générale de la Coopération                                       |
| <b>ASCELC</b>  | Autorité supérieure de contrôle d'Etat de lutte contre la corruption | <b>DGEP</b>    | Direction générale de l'économie et de la planification                    |
| <b>ATPC</b>    | Assainissement total piloté par les communautés                      | <b>DGESS</b>   | Direction générale des études et statistiques sectorielles                 |
| <b>BCP</b>     | Bilan Commun de Pays   | <b>EDS</b>     | Enquête démographique et de santé  |
| <b>BIT</b>     | Bureau international du travail                                      | <b>EICVM</b>   | Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages                     |
| <b>CADBE</b>   | Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant              | <b>EMC</b>     | Enquête multisectorielle continue  |
| <b>CCA</b>     | Common Country Assessment  | <b>F CFA</b>   | Franc de la Communauté financière africaine                                |
| <b>CDE</b>     | Convention relative aux droits de l'Enfant                           | <b>FAARF</b>   | Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes                      |
| <b>CDP</b>     | Congrès pour la démocratie et le progrès                             | <b>FAFPA</b>   | Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes                      |
| <b>CEDEAO</b>  | Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest              | <b>FAO</b>     | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture        |
| <b>CEFORE</b>  | Centre de formalités des entreprises                                 | <b>FERDI</b>   | Fondation pour les études et recherches sur le développement international |
| <b>CENI</b>    | Commission électorale nationale indépendante                         | <b>G5S</b>     | Groupe des cinq pays du Sahel  |
| <b>CES</b>     | Conseil économique et social   | <b>GRN</b>     | Gestion des ressources naturelles  |
| <b>CES-DRS</b> | Conservation des eaux et des sols – Défense et restauration des sols | <b>GSP</b>     | Gardes de Sécurité Pénitentiaire   |
| <b>CFOP</b>    | Chef de file de l'opposition   | <b>HCRUN</b>   | Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale                   |
| <b>CFPO</b>    | Centre de formation professionnelle de Ouagadougou                   | <b>HNO</b>     | Humanitarian Needs Overview  |
| <b>CFPR-Z</b>  | Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré          | <b>IDE</b>     | Investissements directs étrangers  |
| <b>CGA</b>     | Centres de gestion agréée  | <b>IDH</b>     | Indice de développement humain   |
| <b>CIFE</b>    | Circuit informatisé des financements extérieurs                      | <b>IDISA</b>   | Indicateurs de développement des inégalités selon le sexe en Afrique       |
| <b>CILSS</b>   | Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au sahel            | <b>LIPDHD</b>  | Lettre d'intention de politique de développement humain durable            |
| <b>CNDH</b>    | Commission nationale des droits de l'homme                           | <b>MASSN</b>   | Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale                |
| <b>CNT</b>     | Conseil national de la Transition                                    | <b>MEG</b>     | Médicaments essentiels génériques  |
| <b>CPDN</b>    | Contribution Prévue Déterminée au niveau National                    | <b>MENA</b>    | Ministère de l'éducation national et de l'alphabétisation                  |
| <b>CPI</b>     | Conseil présidentiel de l'investissement                             | <b>MGF</b>     | Mutilations génitales féminines  |
| <b>CRNR</b>    | Commission de la réconciliation nationale et des réformes            | <b>MINEFID</b> | Ministère de l'économie, des finances et du développement                  |
| <b>CSC</b>     | Conseil supérieur de la communication                                | <b>MNT</b>     | Maladies non transmissibles  |
|                |  | <b>MPP</b>     | Mouvement du peuple pour le progrès  |
|                |  | <b>NSN</b>     | Note de stratégie nationale  |

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>NTA</b>         | National transfert account  |
| <b>OCDE</b>        | Organisation de coopération et de développement économiques                         |
| <b>OCHA</b>        | Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires             |
| <b>ODD</b>         | Objectifs de développement durable  |
| <b>OIM</b>         | Organisation Internationale de la Migration   |
| <b>OMD</b>         | Objectifs du millénaire pour le développement                                       |
| <b>OMS</b>         | Organisation mondiale de la Santé   |
| <b>ONG</b>         | Organisations non-gouvernementales  |
| <b>ONI</b>         | Office National d'Identification  |
| <b>ONUDI</b>       | Organisation des Nations unies pour le développement industriel                     |
| <b>ONU-HABITAT</b> | Programme des Nations unies pour les établissements humains                         |
| <b>OSC</b>         | Organisations de la société civile  |
| <b>OSC</b>         | Organisations de la société civile  |
| <b>PADEL</b>       | Plan d'action de promotion des économies locales                                    |
| <b>PAM</b>         | Programme alimentaire mondial   |
| <b>PANED</b>       | Plan d'action national pour l'efficacité de la coopération au développement         |
| <b>PC/VEFF</b>     | Programme conjoint de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles |
| <b>PCRSU</b>       | Programme Conjoint de Renforcement de la Sécurité Urbaine                           |
| <b>PDSEB</b>       | Programme de développement stratégique de l'éducation de base                       |
| <b>PF</b>          | Planification familiale   |
| <b>PFNL</b>        | Produits forestiers non ligneux   |
| <b>PGA</b>         | Plateforme de gestion de l'aide   |
| <b>PIB</b>         | Produit intérieur brut  |

|                |  |
|----------------|--|
| <b>PM</b>      | Premier ministre   |
| <b>PMA</b>     | Pays les moins avancés   |
| <b>PNDD</b>    | Politique Nationale de Développement Durable                     |
| <b>PNDES</b>   | Plan national de développement économique et social              |
| <b>PNSFMR</b>  | Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural     |
| <b>PNSR</b>    | Programme National du Secteur Rural                              |
| <b>PNUD</b>    | Programme des Nations Unies pour le Développement                |
| <b>PPP</b>     | Partenariat-public-privé   |
| <b>PRD</b>     | Plans régionaux de développement                                 |
| <b>PSUT</b>    | Programme socioéconomique d'urgence de la transition             |
| <b>PVNU</b>    | Programme Volontaires des Nations Unies                          |
| <b>RCD</b>     | Rapport sur la coopération au développement                      |
| <b>REACH</b>   | Renewed efforts against child hunger                             |
| <b>RENLAC</b>  | Réseau National de Lutte Anti-corruption                         |
| <b>SCADD</b>   | Stratégie de croissance accélérée et de développement durable    |
| <b>SDR</b>     | Stratégie du Développement Rural                                 |
| <b>SE-CNSA</b> | Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire |
| <b>SITAN</b>   | Rapport sur la situation de la femme et de l'enfant              |
| <b>SNU</b>     | Système des Nations Unies  |
| <b>UNICEF</b>  | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance                           |
| <b>UNFPA</b>   | Fonds des Nations Unies pour la Population                       |
| <b>UNHCR</b>   | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés            |





# 01. INTRODUCTION

- A** Le Bilan commun de Pays (BCP) présente une analyse de la situation du Burkina Faso, basée sur les vulnérabilités et les risques. Il découle de la volonté du Système des Nations Unies d'apporter des analyses complémentaires à celles ayant servi pour l'élaboration du Plan National de Développement Economique et Social<sup>1</sup> (PNDES) 2016-2020.
- B** L'analyse repose sur une revue de documentations, des rencontres de groupe de travail et des ateliers. Elle a pour but de fournir des évidences pour le ciblage tenant compte des principes et des cadres normatifs notamment les Objectifs de Développement Durable, le Sommet Mondial sur l'Action Humanitaire, le Cadre d'action de Sendai ainsi que les conventions internationales auxquelles le Burkina Faso a souscrit.
- C** Le contexte Burkinabè est caractérisé par la mise en œuvre du PNDES, par le Gouvernement, et par de fortes attentes et demandes sociales. L'écart entre les attentes des populations (en matière de justice, de lutte contre l'impunité et la corruption, de transparence et de meilleure redistribution des ressources), et les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des réformes ainsi que le rythme de cette mise en œuvre est de plus en plus grand. En outre, le pays fait face à une pauvreté multidimensionnelle<sup>2</sup> résultant de privations de diverses natures, de vulnérabilités, d'inégalités sociales et de risques systémiques.
- D** La particularité du présent BCP, voire sa spécificité, réside fondamentalement dans trois principales dimensions :
- D.1** La première dimension du BCP repose sur le principe de Ne laisser personne pour compte (Leaving No one Behind) comme l'exige l'Agenda 2030. Au vu de l'ambition, bien que le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016-2020) soit aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment sur 89 de ces cibles selon la méthode RIA<sup>3</sup>, il s'est avéré nécessaire pour le Système des Nations Unies (SNU) de compléter l'analyse de la situation du pays afin de déterminer et de préciser qui sont les populations les plus vulnérables et à risque, et où elles sont.
- D.2** La deuxième dimension repose sur la Nouvelle Façon de Travailler (New way of working) comme définit lors du Sommet Mondial sur l'Action Humanitaire en Mai 2016. Elle rappelle la nécessité de renforcer le lien entre développement/humanitaire et de surmonter les obstacles liés aux attitudes, aux institutions et au financement. Pour ce faire l'élaboration du BCP a engagé les acteurs de l'action humanitaire, du développement pour une analyse conjointe permettant d'approfondir la maîtrise des vulnérabilités et des risques auxquels font face le pays. Afin de prévenir et de réduire progressivement les besoins humanitaires, l'Aperçu des Besoins Humanitaires au Burkina (OCHA, 2016) et l'outil Risk INFORM sont apparus comme les éléments consensuels à utiliser par les acteurs dans le cadre de cette planification.
- D.3** La troisième dimension repose sur la prévention dans une approche de Sustaining Peace et la gestion des risques. Le BCP fait le point sur les risques systémiques (risques politique, sécuritaire et environnemental) dans le but de créer les conditions pour une paix et un développement durables.
- E** Le BCP a été élaboré de manière participative et conjointe avec l'ensemble des Agences du SNU. Il a été piloté en étroite collaboration avec le gouvernement, représenté par la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP/Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement) et a bénéficié de la contribution de différents acteurs gouvernementaux ainsi que d'autres partenaires intervenant dans les domaines du développement, de l'humanitaire et de la paix et la sécurité. Il repose également sur une participation élargie d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales et de Think-Tanks.

<sup>1</sup> Le Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 a été élaboré et adopté par le gouvernement le 20 juillet 2016.

<sup>2</sup> PNUD : Rapport sur le développement humain 2016. Page 244.

<sup>3</sup> RIA : Rapid Integrated Assessment



MALI

SAHEL

NIGER

NORD

CENTRE-NORD

BOUCLE DU MOUHOUN

**Ouagadougou**

CENTRE

PLATEAU  
CENTRAL

EST

CENTRE-OUEST

CENTRE-EST

HAUTS-BASSINS

CENTRE-SUD

BENIN

SUD-OUEST

GHANA


TOGO

CASCADES

COTE D'IVOIRE



## 02. PRÉSENTATION DU BURKINA FASO

|  |  |
|--|--|
| <b>NOM</b>   | Burkina Faso   |
| <b>DRAPEAU</b>   |   |
| <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b>                          | Afrique de l'Ouest   |
| <b>SUPERFICIE<sup>1</sup></b>                          | 273 187 km <sup>2</sup>  |
| <b>CAPITALE</b>  | Ouagadougou  |
| <b>POPULATION EN 2016<sup>2</sup></b>                  | Total :19 034 397<br>Femmes :9 846 493 (51,7%)<br>Hommes :9 187 904 (48,3%)<br>Enfants de 0-5 ans : 4 085 463 (21,4%) dont 2 087 447 garçons et 1 998 016 filles)<br>Jeunes 15-35 ans : 6 320 551 (33,2%) dont 2 927 371 garçons et 3 393 180 filles)  |
| <b>ESPERANCE DE VIE À LA NAISSANCE<sup>3</sup></b>     | Ensemble : 56,7 ans<br>Femme : 57,5 ans<br>Homme : 55,8 ans  |
| <b>PAYS FRONTALIERS</b>                                | Six (06) pays : Bénin ; Côte d'Ivoire ; Ghana ; Mali ; Niger ; Togo<br>Le Burkina Faso partage plus de 50% de ses frontières avec le Mali et le Niger  |
| <b>ORGANISATION ADMINISTRATIVE<sup>4</sup></b>         | 13 régions<br>45 provinces<br>351 communes dont 302 communes rurales et 49 communes urbaines   |
| <b>INTÉGRATION SOUS RÉGIONALE</b>                      | Membre de l'UEMOA, de la CEDEAO, du CILSS et fondateur du Groupe des cinq pays du Sahel « G5S »  |
| <b>PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL<sup>5</sup></b> | PNDES 2016-2020  |
| <b>CONTEXTE SOCIAL</b>                                 | Diversité socioculturelle avec une soixantaine de groupes ethniques et de communautés d'origine étrangère. Les principales langues nationales sont : le mooré, le dioula et le fulfuldé.<br>Une forte prépondérance des us et coutumes dans l'organisation sociale des différents groupes ethniques. Les valeurs traditionnelles définissent la place et le rôle de l'individu dans la société en fonction de son âge, de son statut et de son sexe. |
| <b>CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES MAJEURS</b>          | Le Burkina Faso connaît un climat tropical à deux saisons contrastées: une longue saison sèche d'octobre à avril et une saison pluvieuse de mai à septembre. Les températures moyennes mensuelles varient entre 12° et 42°. A l'exception de la région du Sahel formée d'espaces désertiques ou semi-désertiques, c'est un pays de savane. Les précipitations sont très irrégulières et insuffisantes dans le Sahel.                                 |

1 Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, Octobre 2016

2 INSD, Population projetée par groupes d'âge et par sexe de 2007 à 2020, Juillet 2009

3 INSD, RGPH 2006

4 PNDES 2016-2020, Octobre 2016

5 <https://www.pndes2020.com/pdf/06.pdf>







# 03. APERÇU GLOBAL

Cette section aborde les fragilités, les vulnérabilités et les risques qui peuvent constituer un frein à la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et ainsi dévier le Burkina Faso de sa trajectoire vers son ambition d'un développement durable à l'horizon 2030.

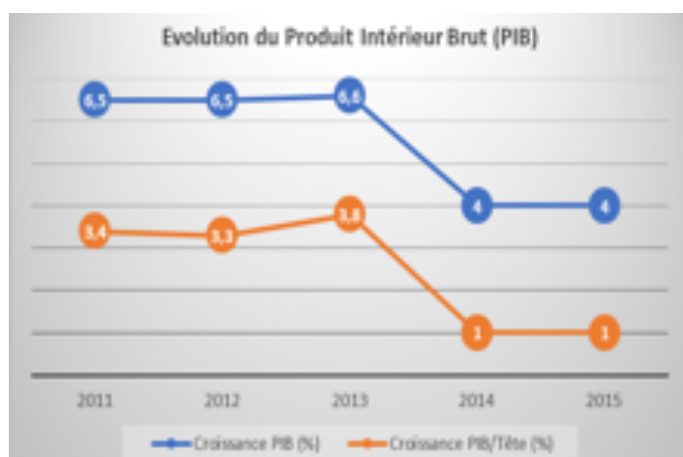
## 03.A. ECONOMIE DYNAMIQUE ET RÉSILIENTE MAIS AVEC DES FRAGILITÉS PERSISTANTES

Le Burkina Faso a enregistré un taux de croissance économique moyen annuel de 5,3%<sup>1</sup> sur la période 2012-2016, grâce aux prix favorables du coton sur le marché mondial, et, au dynamisme de son secteur minier depuis 2007. De 2000 à 2014, la croissance du PIB par tête était nettement supérieure à celle des autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (FMI, 2014).

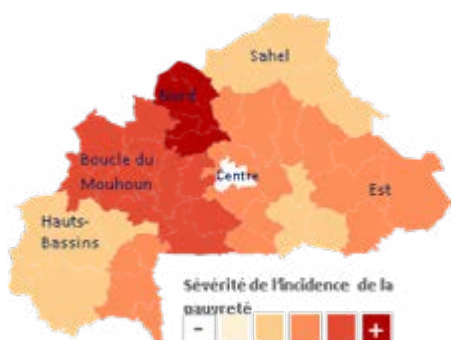
**L'économie est dynamique mais encore vulnérable aux chocs.**

Malgré le niveau de croissance économique relativement appréciable entre 2009 et 2015 de 5,3%, la croissance moyenne du PIB par habitant n'a été que de 2,3% en raison du taux moyen de croissance démographique par an élevée (3,1%), toute chose qui n'a pas permis de réduire considérablement la pauvreté et les inégalités sociales.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION ET DES AGRÉGATS ÉCONOMIQUES



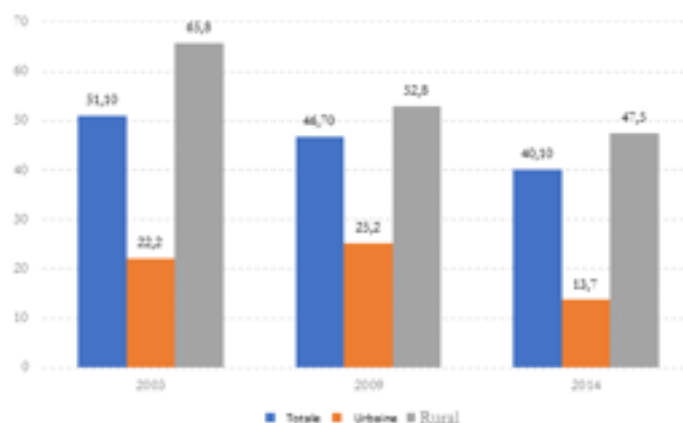
**« La pauvreté est accentuée au sein des individus dont les chefs de ménages sont des travailleurs à leur propre compte ou des aides familiales » EMC 2014**



L'incidence de la pauvreté a régressé entre 2003 et 2014 passant de 48,6% à 40,1%. Les résultats des enquêtes montrent que si bien le taux de pauvreté est baissé tant au milieu urbain comme rural, il y a des écarts importants dans l'impact de la pauvreté en termes territorial. Dans les zones urbaines le taux de pauvreté est passé de 25,2% en 2009 à 13,7% en 2014 tandis que dans les zones rurales, ce taux a évolué de 52,8% à 47,5% dans le même période. La pauvreté est donc beaucoup plus répandue dans les milieux ruraux et l'écarte entre les zones urbaines et rurales s'est élargi ces deniers années.

1 Banque Mondiale, Perspective d'évolution de l'Economie Mondiale – Burkina Faso, 2017

## GRAPHIQUE : PROPORTION DE LA POPULATION VIVANT EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ NATIONAL (%)



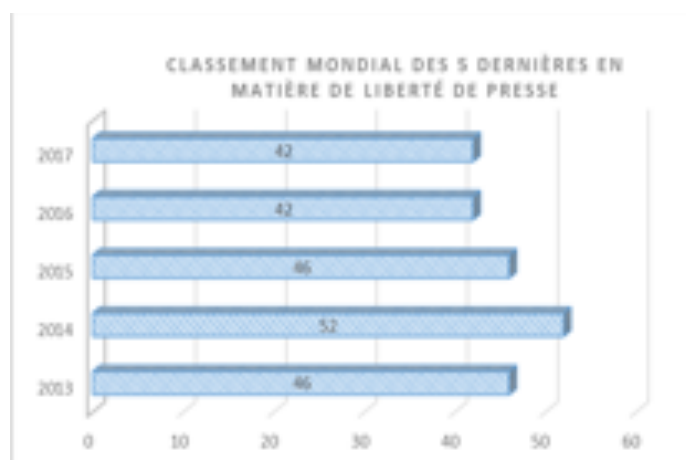
Les inégalités, bien qu'en baissent demeurent importantes. Les dépenses de consommation des 20% les plus pauvres dans la consommation totale augmentent passant de 6,4% en 2009 à 8,4% en 2014 corroborant la baisse de l'indice de Gini qui passe de 39,7% en 2009 à 35,3% en 2014 mais qui reste élevé. Le Burkina Faso affiche un indice de développement humain de 0,402, inférieure à la moyenne de l'Afrique de l'ouest (0,461). D'ailleurs, 83% de la population du pays souffre de pauvreté multi-dimensionnelle.

**« Le niveau de pauvreté varie selon la taille du ménage et les caractéristiques du chef de ménage (le sexe, l'âge et statut matrimonial). Ainsi, les individus vivant dans des ménages dirigés par des femmes, dans ceux dont les chefs ont moins de 45 ans et ceux dirigés par des polygames sont généralement plus pauvres que les autres. » Extrait de l'EMC 2014**

### 03.B. GOUVERNANCE : UNE PARTICIPATION CITOYENNE ET UNE LIBERTÉ DE LA PRESSE AFFIRMÉES MAIS DES ATTENTES PLUS EN PLUS FORTES

L'index 2016 de gouvernance africaine de la Fondation Mo Ibrahim a classé le Burkina Faso 23ème sur 54. Le pays réalise son meilleur score dans le domaine de la « participation et droits humains » (57.8/100). L'index a souligné la détérioration des indicateurs de la légitimité du processus politique (-3.9 points, la plus importante baisse sur le continent), et de « sécurité et Etat de droit ».

Le classement de la liberté de la presse de 'Reporters Sans Frontières' en 2017, classe le pays 42ème au plan mondial<sup>1</sup>, 5ème en Afrique et 1er en Afrique francophone, comme en 2016. Au titre de l'indice de perception de la corruption en 2016, publié par 'Transparency International', le Burkina Faso a amélioré son score des quatre dernières années en se classant à la 72ème place sur 176 pays et à la 10ème place en Afrique.



Le président élu en 2015 assume sa légitimité politique. Toutefois, il se doit de consolider les engagements de l'Etat sous la transition à travers le gouvernement, formé en 2016. Qu'il s'agisse des réformes de la justice et du secteur de la sécurité, du processus de réconciliation nationale ou encore de l'amélioration des conditions économiques et sociales, les attentes sont très importantes et la pression politique très forte. Dans cette perspective, les risques liés à un défaut de mise en œuvre complète et effective sont élevés.

<sup>1</sup> <https://rsf.org/fr/classement?nl=ok>

### 03.C. JUSTICE, ETAT DE DROIT ET COHÉSION SOCIALE : DES EFFORTS CONSENTIS ET DES RÉFORMES ATTENDUES

Le pays a ratifié plusieurs conventions relatives à la promotion et à la protection des droits humains. Le nouveau gouvernement a adopté en 2016 les recommandations sur l'Examen Périodique Universel (EPU) et inscrit le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations parmi les indicateurs de suivi du PNDES 2016-2020. Cette volonté politique tient aussi compte des cas de violation de droits humains enregistrés en 2015 (74 cas) et en 2014 (38)<sup>1</sup>.

L'efficacité institutionnelle, la transparence, la redevabilité et l'indépendance effective du pouvoir judiciaire constituent des attentes populaires auxquelles le gouvernement se doit d'apporter des réponses concrètes et immédiates. Comme le rappelle le rapport 2017 de l'Institut Burkinabè Free Afrik' intitulé « Burkina Faso 2016/2017 : S'éloigner du précipice, engager le renouveau », le pays doit sortir 'd'un immobilisme suicidaire sur les agendas de la justice et de la réconciliation, de la remobilisation des administrations et surtout de la réforme des forces armées et de sécurité'.

**« Un pays de paix, de justice, de transparence, de démocratie et de prospérité partagée par tous. La réconciliation nationale en sera le socle, la paix le moteur, la dignité, la justice, la transparence, les moteurs essentiels pour construire ensemble un pays de concorde, fier et prospère » Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, 29 décembre 2015**

**« Dans une société en pleine mutation où les citoyens s'intéressent de plus en plus à la gestion des affaires publiques, la pratique de la bonne gouvernance est un impératif de paix, de stabilité et de développement » Clément P. Sawadogo, ministre en charge de la Stratégie de promotion de la Politique nationale de Bonne gouvernance, Mai 2017**

La réconciliation nationale est le socle du mandat du chef de l'Etat. Dans son discours du 22 mars 2016 à l'occasion de l'installation du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN), il a affirmé que « la Nation demande au Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale d'établir un ordre nouveau, débarrassé de violences de diverses natures, et d'atteintes variées aux droits humains. » Malgré cette volonté politique, les attentes en matière de réformes de la justice demeurent fortes. En outre malgré, la disponibilité des partenaires à appuyer le processus de réconciliation nationale, aucune avancée notable n'a encore été constatée.

Les attentes dans le domaine de la justice et des droits humains sont relatives à l'urgente mise en œuvre du Pacte National pour le renouveau de la justice, signé en mars 2015, par plusieurs acteurs politiques et de la société civile, lors de la transition politique. En 2016, avec la révision des textes, le président du Faso n'est plus Président du Conseil supérieur de la magistrature, ce qui contribuera à renforcer l'indépendance de l'appareil judiciaire. Le retard dans sa mise en application, malgré les efforts du gouvernement pour promouvoir la justice, ravive les préoccupations des Burkinabè quant à l'effectivité de la justice et de l'Etat de droit.

La lenteur de la mise en œuvre des réformes et changements attendus, la perception de la persistance de l'impunité, les déficits de la communication gouvernementale sont susceptibles de persister au-delà de l'année 2017 au Burkina Faso.

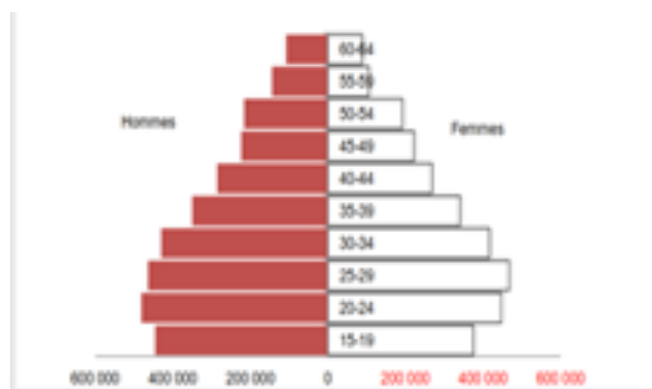
Ces risques sont bien perçus par le gouvernement. C'est ainsi que le Burkina Faso bénéficie d'un soutien international, pour consolider les acquis et créer les conditions d'une paix durable, et a été désigné comme pays pilote par les Nations Unies dans la nouvelle approche de la paix durable (Sustaining Peace), en application de la double résolution de l'assemblée générale (RES/70/262) et du conseil de sécurité (2282/2016) des Nations Unies.

Par ailleurs, le déficit de communication sur les politiques publiques en vigueur pourrait alimenter la perception que le Gouvernement ne peut pas encore répondre à la demande sociale.

<sup>1</sup> Rapport 2016 sur les droits humains au Burkina Faso. Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la promotion Civique.

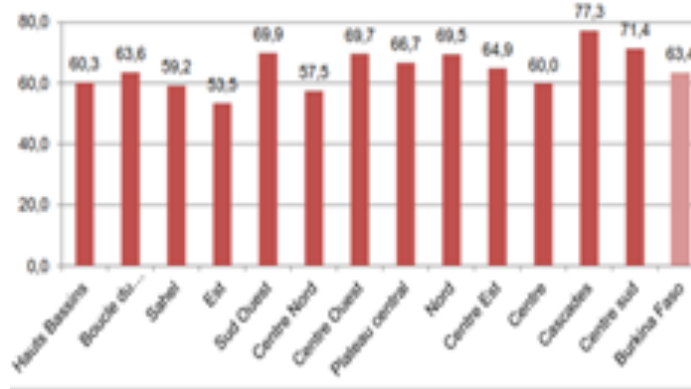
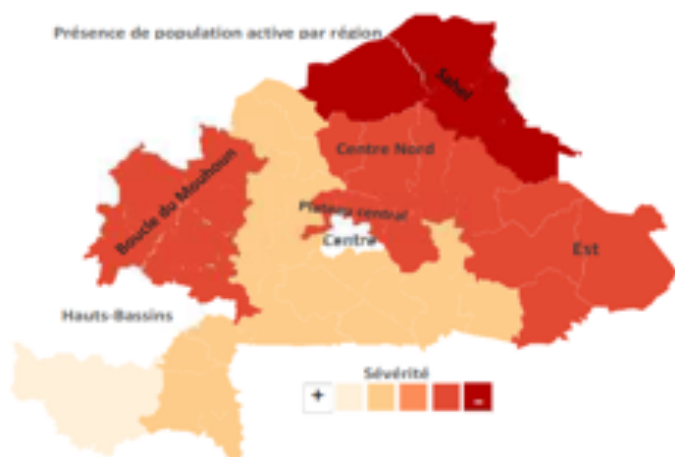
### 03.D. JEUNESSE BURKINABÈ : UNE FORCE DÉMOGRAPHIQUE EN SOUS-EMPLOI OU SANS EMPLOI

29,4% des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont au chômage en milieu urbain, tandis que le milieu rural se distingue surtout par un taux de sous-emploi relativement élevé de l'ordre de 26,7%. D'une part, les attentes et exigences des jeunes sont diverses et urgentes. Ce qui pose la question des investissements à mobiliser pour garantir l'accès durable des jeunes aux services sociaux de base et à des emplois décents. D'autre part, cette population constitue un atout considérable pour accélérer la croissance économique inclusive dans une perspective de capture du dividende démographique.



**Pyramide des âges de la population active**

L'extrême jeunesse de la population burkinabè se dépeigne aussi sur la proportion de population active. En effet, selon les données de l'EMC 2014, 42,3% de personne active ont moins de 30 ans. Au sein de cette population active, 52,2% sont des hommes et 47,8% sont des femmes. Elle reste une main d'œuvre très peu instruite avec 75,3% des actifs sans niveau d'éducation. Le manque d'instruction des actifs est plus préoccupant en milieu rural (86,6%) qu'en milieu urbain (43,2%)<sup>1</sup>.



**Taux d'emploi selon la région**

Le chômage demeure un phénomène plus urbain (7,1%) que rural (6,4%). L'analyse du taux de chômage selon l'âge révèle que le chômage frappe les plus jeunes (8,6% des jeunes de 15-24 ans) et diminue avec l'âge. Le taux de chômage des personnes de 15-24 ans est 3 fois plus élevé chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons<sup>2</sup>.

#### RÉPARTITION (EN %) DES ACTIFS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

|                            | AUCUN | PRIMAIRE | SECONDAIRE | SUPÉRIEUR | TOTAL |
|----------------------------|-------|----------|------------|-----------|-------|
| <b>MILIEU DE RESIDENCE</b> |       |          |            |           |       |
| <b>URBAIN</b>              | 43,2  | 23,2     | 26,6       | 7,1       | 100   |
| <b>RURAL</b>               | 86,6  | 9,1      | 4,1        | 0,2       | 100   |
| <b>SEXE</b>                |       |          |            |           |       |
| <b>MASCULIN</b>            | 70    | 15,2     | 12,1       | 2,8       | 100   |
| <b>FÉMININ</b>             | 81,1  | 10,1     | 7,7        | 1,1       | 100   |
| <b>ENSEMBLE</b>            | 75,3  | 12,8     | 10         | 2         | 100   |

<sup>1</sup> Enquête multisectorielle continue 2014, INSD, Novembre 2015

<sup>2</sup> Enquête multisectorielle continue 2014, INSD, Novembre 2015



## ENCADRÉ 1 : L'INCLUSION SOCIALE DES JEUNES AU BURKINA FASO

La population burkinabè est caractérisée par sa très forte jeunesse. En effet, en 2006 le Burkina Faso comptait 4,5 millions de jeunes (15-35 ans) et en 2020 cette population va atteindre 7,4 millions de personnes. Cette jeunesse, animée de volonté profonde d'un changement pour une gouvernance vertueuse, est porteuse de grandes attentes vis-à-vis des programmes et politiques du gouvernement.

Comme l'a rappelé Michel Kafando, alors président de la Transition Burkinabè :  
**« Avec les jeunes, oui, tout est possible. Sans les jeunes attention! »**

Plusieurs enquêtes et analyses ont montré que les politiques ont conscience des problèmes (Emploi décent, éducation, formation, etc.), mais peinent à donner des solutions immédiates et efficaces. Maintenus hors du système productif, les jeunes constituent aujourd'hui une charge pour l'économie nationale.

Pour mieux apprécier et identifier les besoins des jeunes au Burkina Faso en perspective des ODD et de l'appui du SNU au gouvernement, une enquête quantitative sur les perceptions et les attentes des jeunes a été réalisée par le système des Nations Unies.

L'enquête<sup>1</sup> a révélé, d'une part, que l'éducation, la santé et le Travail décent sont les objectifs de développement durable (ODD) qui concernent le plus les jeunes. Par exemple, les jeunes veulent recevoir une formation technique parce qu'ils pensent que le système éducatif est obsolète et le principal pipeline du chômage. D'autre part, l'enquête a montré que 72% des répondants n'avaient pas encore entendu parler des ODD et 50% n'avait jamais entendu parler du Plan national pour le développement économique et social (PNDES) 2016-2020.

L'appréciation que les jeunes font du degré de leur inclusion sociale par les politiques publiques est fonction de leur propre condition socio-professionnelle individuelle.

<sup>1</sup> Enquête quantitative sur les perceptions et les attentes des jeunes, SNU Burkina Faso, Janvier 2017

Les attentes des jeunes, des milieux urbains notamment, en matière d'emplois et d'opportunités économiques restent à être efficacement prises en charge par le gouvernement. Cela a été confirmé par le rapport de la mission du groupe de travail Inter-agences des Nations Unies sur la durabilité de la paix en novembre 2016<sup>1</sup>. Ces attentes sont motivées par le rôle de premier plan joué par les jeunes lors l'insurrection de 2014. Ces attentes peuvent être exacerbées par la lenteur des progrès dans la gouvernance, la justice, l'accès à des emplois décents et aux services sociaux de base.

Le dividende démographique représente une opportunité de développement pour un pays du fait de la prédominance de la population en âge de travailler (15-64 ans) comparée à celle potentiellement dépendante (-15 ans et 65 ans et+). Les résultats de l'analyse du profil du dividende démographique du Burkina Faso<sup>2</sup> (UNFPA, 2016) indiquent que l'année 1996 correspond à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique qui devrait s'étaler jusqu'en 2050. Pour exploiter tout le potentiel du dividende démographique, le pays est interpellé par la mise en œuvre de politiques publiques d'accroissement de la productivité du facteur travail, de création massive d'emplois décents et d'amélioration des systèmes éducatifs et de santé.

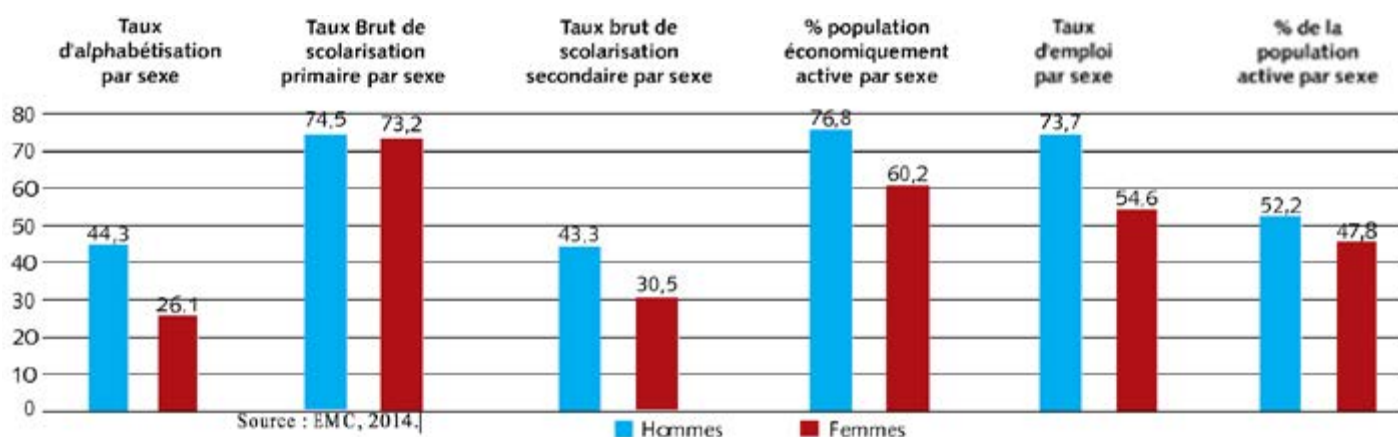
<sup>1</sup> Rapport de la mission consultative du groupe de travail inter-agences sur la durabilité de la paix, 9-11 novembre 2016.

<sup>2</sup> UNFPA : Analyse du profil du dividende démographique au Burkina Faso. 2016.

### 03.E. EGALITÉ DE GENRE : DES AVANCÉES LÉGISLATIVES ET JURIDIQUES AVEC PRATIQUES NÉFASTES PERSISTANTES

Pour l'égalité de genre, le Burkina Faso a ratifié le traité relatif à la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes en 2005. Le cadre politique et légal s'est quelque peu renforcé avec : Une politique nationale du genre a été adoptée en 2009, une stratégie nationale pour l'élimination des mariages d'enfants adoptée en 2015 ainsi qu'un plan stratégique national de tolérance zéro MGF adopté en 2017. Quelques avancées ont été aussi enregistrées en matière d'abandon des MGF. De moins en moins de filles subissent l'excision au Burkina Faso (prévalence des MGF des filles 0-14 ans : 11% et 4,5% chez les filles de 0-5ans). Le cadre légal est également fortement appliquant avec des interpellations quasi systématiques des cas d'excision identifiés, avec des jugements et condamnations des exciseuses, des parents et de leurs complices.

#### DISPARITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN SUIVANT LE GENRE



Dans les domaines de la vie politique, des inégalités et disparités sont observées. Au niveau du pouvoir législatif, la proportion des femmes était de 11,02%, soit 14 femmes sur 127 députés pour la législature 2015-2020 (PNDES 2016-2020). Ce qui constitue un léger recul par rapport à la précédente législature qui comptait 18,9% de femmes<sup>1</sup>. Dans l'exécutif, le gouvernement formé le 12 janvier 2016 présente la proportion de femmes la plus forte parmi les précédents gouvernements, soit 7 (24%) femmes sur 29 membres.

En matière d'accès à l'emploi, de nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes existent encore. Ces disparités se fondent sur la division traditionnelle sexuelle du travail, qui est défavorable à la femme. En 2015, les femmes représentaient 24% des effectifs du secteur public et du secteur privé formel (PNDES 2016-2020).

Au niveau socio-culturel, les lois et pratiques coutumières et religieuses demeurent encore les références pour la majorité de la population. Les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans les sociétés, qui sont d'avance fixés par la culture traditionnelle, et renforcés par certaines croyances religieuses, sont utilisés pour expliquer et légitimer les inégalités existantes entre les hommes et les femmes.

En somme, le principal facteur des inégalités de genre au Burkina Faso est d'origine socio-culturel. Les us et coutumes déterminent l'accès et le contrôle des hommes et des femmes aux ressources, aux services sociaux de base, aux activités de la vie publique et privée ainsi que leur participation aux sphères de décision. En dépit des dispositions juridiques et des mesures politiques en faveur de l'égalité de droit entre l'homme et la femme, le statut de la femme n'a pas fondamentalement changé.

<sup>1</sup> Base de données PARLINE, Les femmes dans les parlements nationaux, état de la situation au 1er juillet 2014, <http://www.ipu.org/wmn-f/arc/classif010714.htm>

Conformément à ses engagements internationaux en matière de droits humains, le Burkina Faso a ratifié plusieurs conventions universelles et régionales qui consacrent des droits civils et politiques à sa population.

### Quelques Traités et conventions ratifiés par le Burkina Faso

Convention sur l'élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), (1979)

Conventions des Nations Unies relative aux Droits des Enfants (CDE) du 20/11/1989

La charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) (11-07-90)

Convention de la Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale

Convention sur les pires formes de travail des enfants (ILO #182, 1999)

Charte Africaine de la Jeunesse (2006)

Source : MASSN/UNICEF. 2014.

Les principales formes de privation de droits concernent le droit à la protection (discriminations et violences basées sur le genre et mutilations génitales féminines, enfants, réfugiés), les droits civiques (filles et mariages forcés et accès aux services sociaux), le droit à la santé de la reproduction (filles et grossesses non désirées ou précoces) ou encore le droit d'inclusion sociale (femmes exclues pour cause d'allégations de sorcellerie et victimes de fistule obstétricale). Les causes de ces privations sont principalement la méconnaissance de leur droit, les us et coutumes et/ou les difficultés d'application des dispositions législatives et réglementaires du code de la famille et du code civil.

Plus spécifiquement, les droits dont les jeunes filles n'ont pas encore totalement accès sont ceux qui les protègent contre les mutilations génitales féminines / Excision (MGF/E) et le mariage précoce notamment. Et cela, en dépit des dispositions constitutionnelles (Article 23), réglementaires (Article 234 du Code des personnes et de la famille) et législatives (Article 376 du code pénal) qui consacrent le principe de la protection des jeunes filles contre le mariage précoce, d'une part, et de l'adoption d'une stratégie et d'un plan pour l'éradication des MGF/E, pour la période 2016-2020, d'autre part.

Les MGF/E et le mariage précoce agressent l'intégrité physique et psychologique de la jeune fille durant toute sa vie. Ces pratiques ont pour origines principales les croyances religieuses et/ou culturelles. Elles peuvent avoir des conséquences cumulatives. Par exemple, le mariage précoce peut priver certaines jeunes filles du droit d'accès à l'éducation et à la santé de la reproduction.

Selon les projections démographiques de l'INSD, les jeunes de 10-24 ans constituaient près du tiers de la population (06 millions) en 2015. Cet effectif constitue un défi en termes d'effectivité du droit d'accès spécifique à la santé de la reproduction. Selon le rapport des Comptes Nationaux de Transferts<sup>1</sup> (UNFPA, 2016), le taux de prévalence contraceptive est passé de 8,6 % en 2003 à 24% en 2015. Le pourcentage de demandes satisfaites en services de planification familiale n'est que de 32% en milieu rural et 62% en milieu urbain.

<sup>1</sup> Profil du dividende démographique du Burkina Faso en 2014. UNFPA, 2016.

### 03.F. EDUCATION : UN NIVEAU DE SCOLARISATION EN HAUSSE AVEC DES INÉGALITÉS DE GENRE ET GÉOGRAPHIQUES PERSISTANTES

Le taux brut de scolarisation (TBS) est passé de 48,7% en 2003 à 83% en 2014 (source PNDES), soit une hausse d'environ 70% en 11 ans. Le taux net de scolarisation (TNS) dans le primaire est quant à lui estimé à 71,1% (71,2% pour les garçons et 71% pour les filles (Annuaire statistique de l'enseignement primaire, Août 2016). Derrière ces taux encourageants au niveau national, les régions du Sahel et de l'Est du pays, avec respectivement un TNS de 46,9% et de 48,9%, restent encore à la traîne en dépit des multiples actions développées par le gouvernement et les partenaires.

Quant au taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans et plus, il est estimé à 34,5% (Enquête Multisectorielle Continue, 2014). Ce taux cache une disparité forte entre hommes et femmes, et demeure inférieur au taux moyen de l'Afrique subsaharienne qui est de 71 %. Sur le plan spatial le taux est trois fois plus élevé en milieu urbain (64,0%) qu'en milieu rural (23,4%). Comparer à la moyenne nationale, le taux d'alphabétisation en zone urbaine est presque deux fois ce dernier et celui du milieu rural l'est inférieur d'environ 10 points de pourcentage.

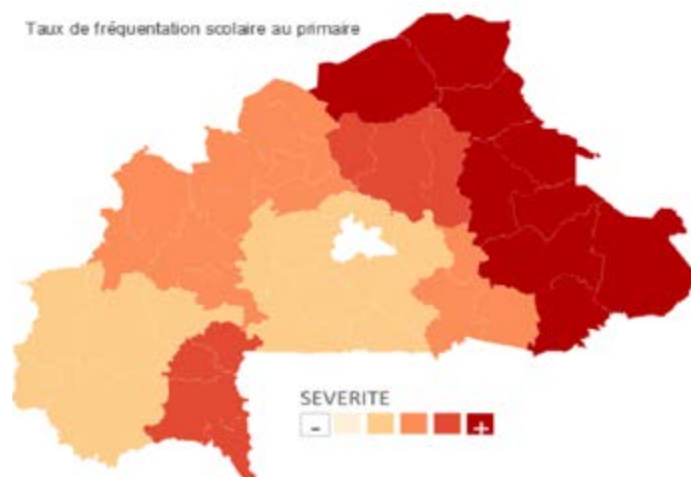
Les disparités (EMC 2014) sur le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) entre les milieux rural (38%) et urbain (73%) pose de façon cruciale les inégalités d'accès entre ces deux entités géographiques.

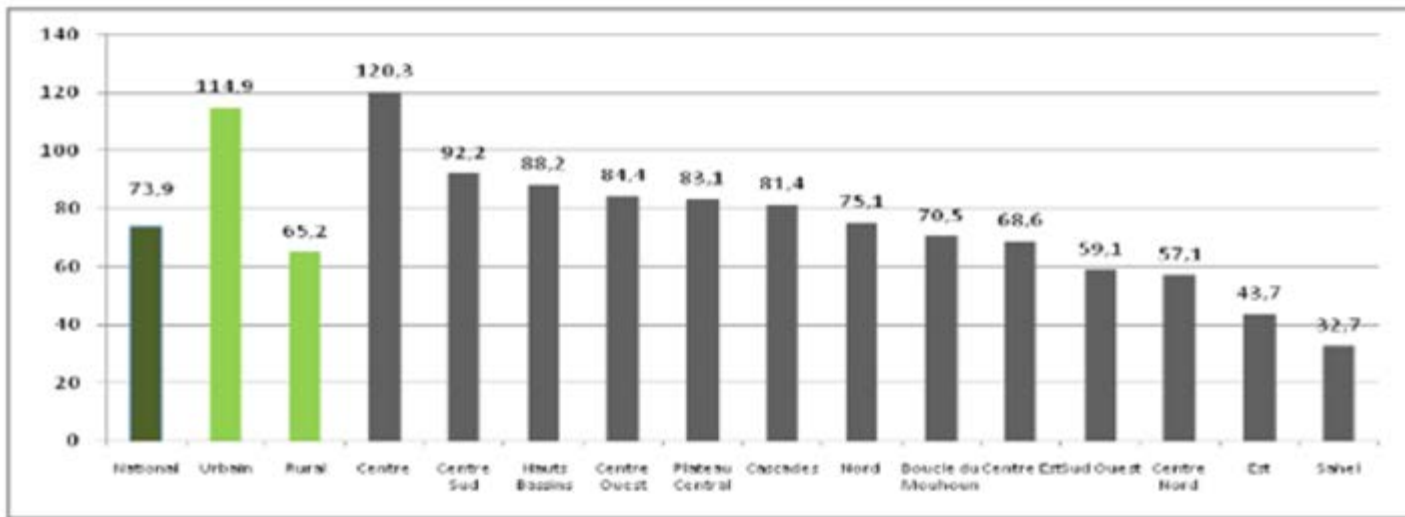
Les régions ayant pour capitale les grands centres urbains (Centre avec pour chef-lieu Ouagadougou et les Hauts Bassins avec pour chef-lieu Bobo Dioulasso respectivement première et deuxième ville du pays) ont des taux d'alphabétisation des adultes largement au-dessus de la moyenne nationale. En effet, il est de : 65,2% pour la région du Centre et de 41,3% pour la région des Hauts Bassins. La région du Centre se distingue nettement du reste des douze autres régions. Quant à la région des Hauts Bassins, elle est beaucoup plus similaire aux autres régions qu'à la région du centre.

La scolarisation primaire s'est accélérée comparativement aux autres ordres d'enseignement. En effet, le Taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est passé de 42,2% dont 36,7% pour les filles en 2005 à 86,1% en 2016 dont 86,4% pour les filles. L'accès à l'enseignement secondaire s'est amélioré passant de 20% en 2005 à 46,6% en 2016 (premier cycle), et de 6% à 15% (second cycle) en 2015-2016. Dans l'ensemble, les performances restent néanmoins insuffisantes au regard de la forte demande non-satisfaite, notamment en ce qui concerne les filles. Toutefois, l'école a du mal à répondre aux attentes de la population si l'on en juge par les fréquentes déperditions avant la fin même du cycle primaire. En 2015-2016, seulement 57,9% des enfants de 6-11 ans dont 61% de filles ont achevé le cycle primaire.

Les inégalités et disparités s'observent de plus en plus entre les différentes régions du pays. En effet, comparés aux enfants de la région du Centre, ceux du Sahel et de l'Est sont respectivement 6 fois et 4 fois plus exposés au risque d'être hors du système éducatif. Les régions du Sahel et de l'Est sont celles qui enregistrent les plus fortes proportions d'enfants hors du système éducatif (soit respectivement 72% et 62,4%) selon le rapport d'analyse thématique approfondie des données d'enquêtes de l'INSD de 2015. On note par ailleurs que les enfants du milieu rural avaient une propension 2,3 fois plus élevée que ceux du milieu urbain à être hors de l'école.

« La région du sahel enregistre le plus faible taux de scolarisation, 49,8% contre une moyenne nationale de 83% » EMC 2014, Novembre 2015





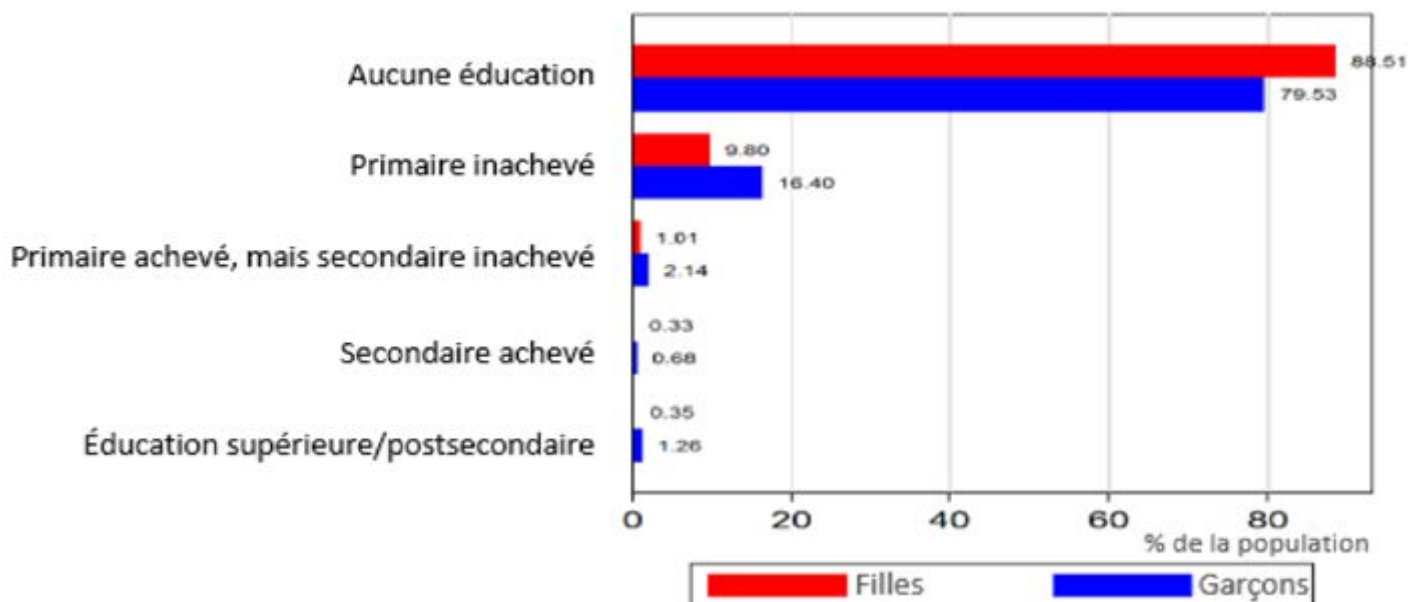
**Taux brut de fréquentation scolaire au primaire par zone de résidence (%)**

De manière générale, l'insuffisance et l'inégale répartition spatiale des établissements scolaires jointes à une croissance démographique substantielle rendent difficile l'accès à l'éducation surtout pour la fille du fait des normes sociales en vigueur.

La pauvreté, dans la grande majorité des familles au Burkina Faso, les amène à ne scolariser que quelques enfants. Si l'écart de genre est relativement faible au niveau du primaire, il augmente aux niveaux secondaire et postsecondaire. Un garçon a seulement 1,67 chance de plus qu'une fille d'achever ses études primaires, mais ce chiffre monte à 2,06 fois pour l'éducation secondaire et à 3,5 pour l'éducation post-secondaire (Annuaire statistique de l'enseignement primaire, Août 2016).

### DISCRIMINATION FONDÉE SUR LE GENRE DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION<sup>1</sup>

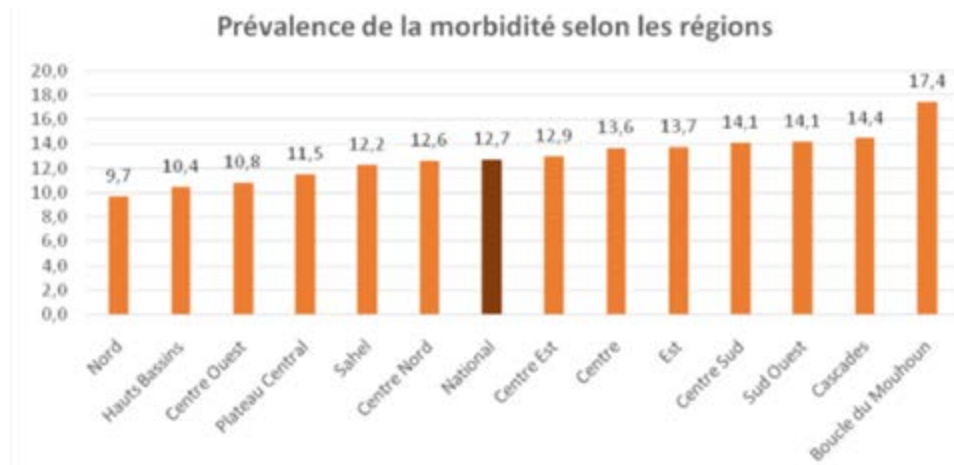
**Part des genres par niveau d'éducation, EMC 2014**



<sup>1</sup> Source : Document de référence du DPS sur l'emploi, 2016.

### 03.G. SANTÉ : UNE FORTE VOLONTÉ POLITIQUE, UNE FRAGILITÉ INFANTILE TOUJOURS IMPORTANTE

Grâce au développement des infrastructures et de l'offre des services de santé, les indicateurs se sont nettement améliorés. On observe, en effet, une baisse de la mortalité infanto-juvénile, de 129‰ naissances vivantes en 2003 à 102‰ naissances vivantes en 2015, soit une baisse de 2,3 % par an. (EMC-MDS, 2015). Le recul de la mortalité maternelle de 341 en 2010 à 330 pour 100 000 naissances vivantes en 2015 (EMC-EDS, 2015), un accroissement du taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (67,1% en 2010 à 82,% en 2015 selon les données de l'EDS) et un quotient de mortalité infanto-juvénile de 81,6‰ en 2015 contre 129‰ en 2010 (EDS, 2015).



Il est à noter que depuis le 2 avril 2016, le gouvernement du Burkina Faso a décidé de la gratuité des soins de santé maternelle et infantile. Néanmoins le rapport sur l'analyse de la situation des enfants et des femmes au Burkina, réalisée en septembre 2016, rappelle que, malgré les progrès notables, la mortalité des enfants<sup>1</sup> (de 0 à 5 ans) demeure assez élevée : près de 50% des décès d'enfants âgés de moins de 5 ans qui survient au cours de la première année de vie dont 54% de ces décès sont enregistrés au cours de la période néonatale en dépit des multiples interventions visant à réduire la morbidité et la mortalité dues au paludisme<sup>2</sup>.

Le système de santé fait face également à de fortes disparités et inégalités géographiques : La mortalité infantile est, par exemple, 3,4 fois plus importante dans la région du Sahel (132‰) que dans la région du Centre (39‰). La région du Sahel enregistre également les plus faibles performances en matière de vaccination : parmi les enfants âgés de 12 à 23 mois dans cette région, 43,2% ne sont pas complètement vaccinés et 5,6% n'ont reçu aucun vaccin.

Enfin, l'Enquête multisectorielle continue révèle une forte prévalence de la morbidité du paludisme avec un taux de 12,8%. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus exposés avec un taux de 19,9% (EMC 2014). On note une féminisation du VIH/SIDA chez les adolescents du fait de leur faible accès à l'information, aux services de prévention, de dépistage et de traitement qui leur soient adaptés.

Pour la jeune fille, les principales vulnérabilités sont liées aux contraintes d'accès à l'information et aux services de santé reproductive. Ces vulnérabilités engendrent des grossesses précoces et/ou non désirées, des avortements provoqués clandestins, une prévalence d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH/SIDA élevée. Selon l'ONUSIDA (2014), la tendance globale de l'infection au VIH est à la baisse chez les populations adultes, alors qu'elle est en hausse chez les adolescent(e)s : 0.9% chez les adultes de 19-49 ans et 1.33% chez les adolescent-e-s de 15-19 ans.

Quant aux femmes en âge de procréer, les contraintes d'accès aux services de santé les rendent plus vulnérables à la mortalité maternelle : Selon EMC-MDS 2015, sur 100000 naissances vivantes, 330 femmes perdent la vie. Il ressort également de cette enquête que les femmes en post-partum sont peu suivies et sont donc vulnérables aux complications post accouchement.

<sup>1</sup> MINEFID/UNICEF : Analyse de la situation des enfants et des femmes. 09/2016.

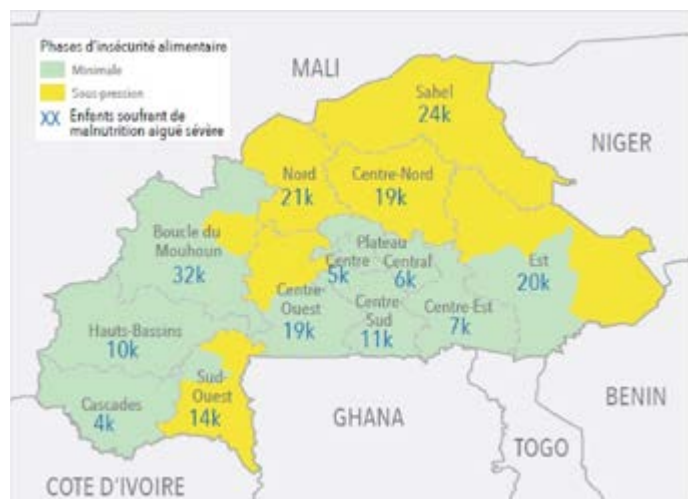
<sup>2</sup> MINEFID/UNICEF : Analyse de la situation des enfants et des femmes. 03/2017.



### 03.H. INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MALNUTRITION : DES EFFORTS RESTENT À FAIRE

La position géographique du pays (au centre de la zone soudano-sahélienne) l'expose aux sécheresses récurrentes et au déficit d'eaux souterraines et de surface. La combinaison de ces deux facteurs occasionne des crises alimentaires et expose les populations notamment rurales à l'insécurité alimentaire. Environ 3,5 millions de Burkinabè, soit 20% de la population, sont en proie à l'insécurité alimentaire (PNDES, 2016-2020).

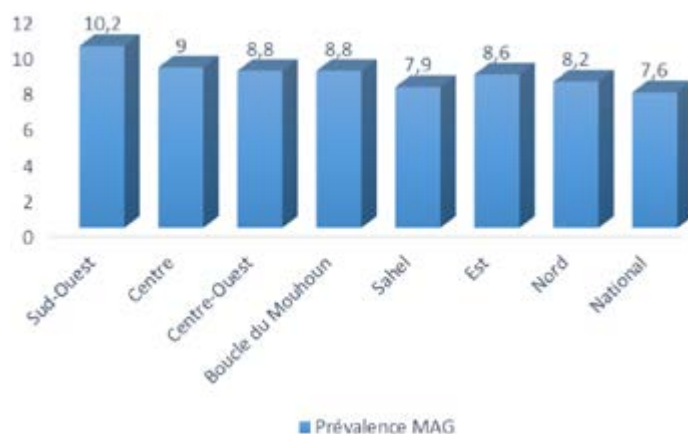
Selon l'évaluation des besoins humanitaires de 2017 (HNO 2017), les moyens de subsistance et de production en milieu rural sont principalement issus des activités agricoles. Plus de 80% des ménages tirent leurs revenus des activités agrosylvo-pastorales. L'insécurité alimentaire des ménages est principalement liée à la dégradation de l'environnement, à la marginalisation économique, à la dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale, à la taille réduite des parcelles, à l'analphabétisme et au faible niveau d'instruction. Cette insécurité alimentaire impacte la consommation alimentaire des ménages vulnérables et souvent, implique l'adoption de stratégies de survie négatives et aggrave le taux de morbidité et la mortalité tout particulièrement dans la région du Sahel. Selon les données du Cadre Harmonisé d'octobre 2016, 153 262 personnes sont en crise alimentaire jusqu'en décembre 2016 et si des actions humanitaires ne sont mises en œuvre ce nombre pourrait atteindre 212 930 personnes d'ici août 2017. Ces besoins se posent avec acuité principalement dans les régions du Sahel, Centre Nord et de l'Est. On note 1 059 391 personnes sous stress alimentaire et ce nombre risque de doubler d'ici août 2017 pour atteindre 2 446 812 personnes<sup>1</sup>.



Une étude conduite par la FAO, sur le profil des risques agricoles en 2015 et basée sur l'analyse des risques liés aux aléas naturels, aux prix des produits agricoles, aux risques de conflits entre usagers des ressources foncières, et des risques phyto et zoo sanitaires, révèle que les régions du Nord, du Sahel, du Centre Nord et dans une moindre mesure celles de l'Est, du Centre-Ouest et des Cascades présentent des risques agricoles élevés à très élevés, marqués par la fréquence des aléas naturels et des chocs de prix. Outre les limites liées à la disponibilité et à l'accessibilité alimentaire, l'enclavement des principales zones de production (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades, Sud-Ouest, Est) et l'éloignement des zones dites de consommation, situées au Nord du pays, constituent également des freins à l'approvisionnement des dernières localités, particulièrement en période hivernale.

Les inégalités entre les hommes et les femmes concernant le contrôle des moyens de subsistance constituent aussi des facteurs limitatifs de la production alimentaire particulièrement celle des femmes. Diverses contraintes sont à l'origine de cette situation : la pauvreté et la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles, les difficultés d'accès à la terre pour les femmes et les jeunes, la non implication des femmes et des filles dans les prises de décisions et dans la gestion de la ration alimentaire.

Le retard de croissance (malnutrition chronique) est l'une des formes de malnutrition les plus importantes au Burkina Faso, touchant 30,2 % des enfants de moins de 5 ans en 2015 malgré une diminution significative durant la dernière décennie (de 38,1 % en 2008 à 30,2 % en 2015). En d'autres termes, en 2016 au Burkina Faso, 1 050 000 enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, ce qui affaiblit leur système immunitaire, les rend plus vulnérables aux maladies et réduit leur survie. De plus, les capacités cognitives amoindries de ces enfants auront un impact sur leurs aptitudes futures



1 HNO 2017, OCHA, Février 2017

pour apprendre à l'école et gagner des revenus acceptables à l'âge adulte. Ainsi, le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui n'atteindront pas pleinement leur potentiel de développement au Burkina Faso en 2016 est estimé à 1 825 000 (52,9 % de la classe d'âge).

La période 1990-2015 a été caractérisée par d'importants progrès dans la réduction de la malnutrition sous toutes ses formes. En effet, la prévalence<sup>1</sup> de la malnutrition aiguë est passée de 11,3% à 7,6% de 2009 à 2016 chez les enfants de moins de cinq ans, avec des disparités régionales particulièrement pour les régions du Sud-Ouest, du Centre, du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, de l'Est et du Nord qui enregistrent respectivement des prévalences de 10,2%, 9,0%, 8,8%, 8,8%, 7,9%, 8,6% et 8,2%, au-dessus de la moyenne nationale (7,6%). Les carences spécifiques en micronutriments sont également présentes avec notamment celle en vitamine A, une prévalence ajustée<sup>2</sup> de la cécité nocturne à 7%, ou 84,5% et 61,8 % d'hyporétinémie respectivement chez des enfants de moins de cinq ans et chez leur mère dans la région du Centre-Nord du pays<sup>3</sup>. L'anémie, toutes formes confondues, touche<sup>4</sup> 72,5% des femmes enceintes, 83,4% des enfants de 6 à 59 mois et 67,7% des enfants d'âge scolaire. En sus des carences globales et en micronutriments, les maladies liées chroniques liées à la nutrition le pays enregistre une expansion des maladies chroniques avec près de 40%<sup>5</sup> de cas d'hypertension artérielle à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso et plus de 25% d'obésité touchant surtout les femmes.

**Au cours de ces dernières années, le financement de la réponse à la malnutrition était exclusivement pris en charge par les partenaires et acteurs de l'humanitaire, cependant, avec les engagements dans le cadre de la Nouvelle Façon de Travailler, l'Etat burkinabè a inscrit dans son budget 2017 des ressources pour des achats d'intrants dans le cadre de la malnutrition. Cette inscription répond à un besoin de planification pluri-annuelle correspondant au Plan national multisectoriel de lutte contre la malnutrition 2016-2020.**

### **03.I. HABITAT, EAU ET ASSAINISSEMENT : DES PROGRÈS POUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, DES SITUATIONS TOUJOURS CRITIQUES POUR L'ASSAINISSEMENT ET L'HABITAT**

Selon l'EMC 2014, 82% des ménages burkinabè utilisent la rue, la cour, le caniveau ou la nature pour l'évacuation des eaux usées. Près de 55% de la population (MINEFID/UNICEF, 2017), 9% en milieu urbain contre 75% en milieu rural, continue d'utiliser la nature comme principal 'lieu d'aisance' – en pratiquant la « défécation à l'air libre » –. En 2014, le secteur Eau et Assainissement a reçu une dotation budgétaire de 4,7% (MINEFID/UNICEF, 2017).

Concernant l'habitat, plus de 72% des ménages vivent toujours dans les zones non loties, 28% d'entre eux vivent dans la promiscuité et 77% ont des logements constitués de matériaux précaires. S'agissant de l'eau de boisson, 76% des ménages au Burkina ont économiquement accès à l'eau potable. Cependant, en ce qui concerne l'assainissement, la moitié des ménages défèquent toujours dans la nature, 55% d'entre eux évacuent les excréta dans la rue. Plus généralement, le taux d'accès à l'assainissement amélioré est de 8%. Ces conditions de vies montrent que les populations restent vulnérables aux maladies liées à l'eau, notamment les infections diarrhéiques qui constituent la deuxième cause de mortalité chez les enfants. Ces milieux le risque de propagation d'épidémies telles que le choléra est plus élevé.

1 Rapport ENN de 2009 à 2014

2 EDS 2003

3 Zagré N, Delpeuch F, Traissac P, Delisle H: Red palm oil as a source of vitamin A for mothers and children: impact of a pilot project in Burkina Faso. *Public Health Nutr* 2003, 6:733-742.

4 ENIAB 2014

5 *Etats des lieux de la situation alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso, 2017*

### 03.J. MOUVEMENT DES POPULATIONS : STABILITÉ ET RISQUES DE RÉSURGENCE

Depuis 2012<sup>1</sup>, le Nord du Mali reste vulnérable à l'insécurité qui résulte des conflits armés, des activités terroristes, des trafics illicites et de la criminalité organisée. Les conséquences de cette insécurité, jointes à l'instabilité généralisée dans la bande sahélo-saharienne, ont aggravé la situation des populations, en matière des droits de l'homme, et forcé au déplacement vers le Burkina près de 33 000 maliens dont près de 92% se sont installés dans la région du Sahel du Burkina Faso.

Après plusieurs années d'assistance humanitaire et la baisse progressive des ressources, la présence prolongée des réfugiés maliens au Burkina Faso oblige les acteurs et les concernés à développer des stratégies d'adaptation et de résilience pour faire face aux difficultés et risques de chocs récurrents.

Le suivi des Flux migratoires transfrontaliers entrant, transitant ou sortant de Ouagadougou a indiqué dans le seul mois de mars 2017, 6900 personnes en mouvement dont environ 20% vont en direction du Niger, principal axe des migrants pour les côtes européennes, et 30% viennent de l'axe Niger-Libye. Ces flux entrants ou sortants ont permis d'observer 2% de guinéens, 7% de maliens, 9% de sénégalais, 26% de nigériens et 55% de burkinabè<sup>2</sup>. Les taux des nationalités étrangères enregistrées à Ouagadougou attestent le caractère transitoire du Burkina Faso et l'occurrence des migrants bloqués en situation de vulnérabilité qui constituent des défis majeurs face auxquels les acteurs rencontrent généralement des difficultés d'adaptation”.

L'instabilité et l'insécurité ne sont pas les seuls facteurs qui poussent à des déplacements massifs des populations, il y'a aussi le chômage et le sous-emploi. En effet, selon les données du 2016 du SP/CONASUR (Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation), 2 862 migrants burkinabè sont partis à la recherche d'un mieux-être ailleurs ont été pris dans la tourmente de la guerre en Libye ou encore victimes mauvais traitements en Guinée, au Gabon. Ils sont retournés plus démunis au Burkina Faso.

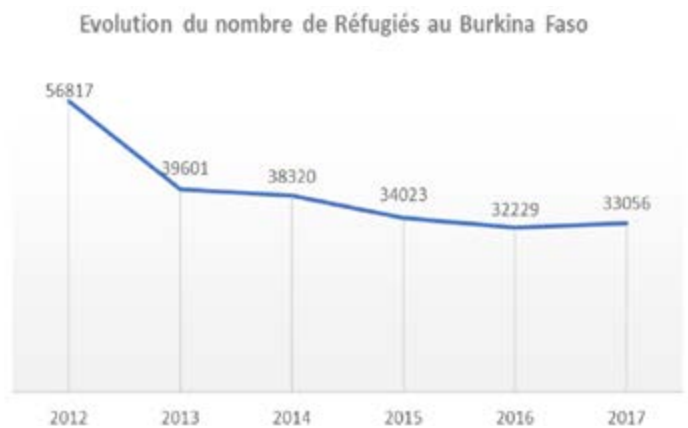
Le Burkina Faso a une longue tradition de migration du fait des conditions climatiques défavorables auxquelles s'ajoute la prédominance de la pauvreté et du sous-emploi en milieu rural. Ce contexte expose beaucoup de jeunes issus des zones défavorisées à la migration interne et internationale. Selon, le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, le Burkina Faso compterait environs 6 à 10 millions de personnes vivant à l'extérieur. Selon le Profil Migratoire<sup>3</sup> (2016), du fait de l'émigration qui est très ancienne, le stock de Burkinabè vivant à l'étranger est très important et concentré principalement en Côte d'Ivoire. Cependant, toujours selon cette étude, les destinations des émigrations burkinabè se sont diversifiées depuis la crise politique ivoirienne de 2011. Les anciens pays de destination tels que le Ghana et le Gabon redeviennent des destinations prisées. D'autres destinations à l'instar de l'Italie, des Etats-Unis d'Amérique et des pays du golf sont répertoriées comme des destinations des migrants burkinabè. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Burkina Faso, a assisté le retour de 2074 migrants burkinabè rentrés de la Libye, du Niger et du Maroc, de 2012 au mois de juillet 2017. Ces migrants en situation de vulnérabilité sont de plus en plus nombreux à demander l'aide au retour au Burkina Faso dans divers pays d'Afrique, d'Europe et de l'Amérique.

La situation sécuritaire au Burkina Faso préoccupante surtout dans la région du Sahel a des conséquences énormes sur les modes de vies et les capacités de résilience des populations. Selon les estimations de OCHA, les attaques des groupes extrémistes affectent directement plus de 185.000 personnes et 4 911 personnes déplacées internes enregistrées notamment au Soum (4 391) et au Loroum (520) sur une population estimée à plus de 20 000 personnes en situation de déplacement interne. Considérée comme une crise aiguë, cette situation des personnes déplacées due à l'insécurité et aux conflits, n'a pas encore eu réponse structurée.

1 UNHCR : <https://data2.unhcr.org/en/country/bfa>

2 OIM: Rapport DTM/FMP Burkina Faso, Mars 2017, <http://bit.ly/2DLYFGv>

3 Organisation internationale pour les migrations ; Profil migratoire Burkina Faso 2016 : [https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp\\_burkina\\_faso\\_fr.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp_burkina_faso_fr.pdf)







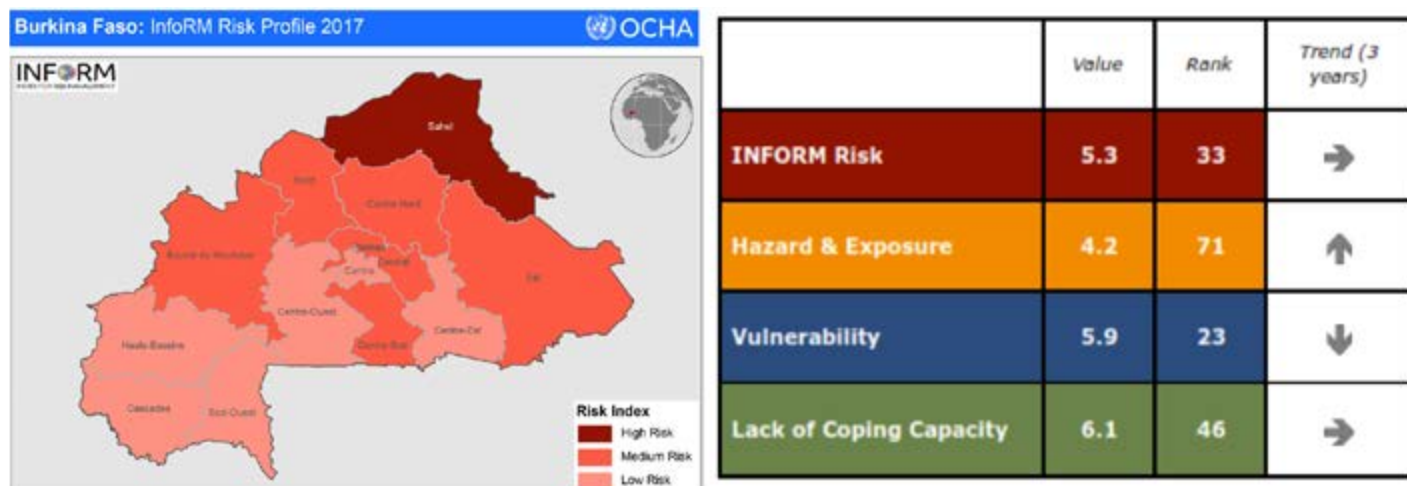
# 04. LA RÉGION DU SAHEL : UNE CONCENTRATION DE VULNÉRABILITÉS ET DE RISQUES QUI NÉCESSITE UNE CONVERGENCE D' ACTIONS COORDONNÉES ET STRUCTURÉES

Identifiés et prévisibles, dès 2012, ces vulnérabilités et risques se sont accrus aujourd'hui, dans la région du Sahel, avec la dégradation de la situation sécuritaire malgré les actions multiformes du gouvernement dans cette région..

La région du Sahel est loin d'être la plus pauvre<sup>1</sup> du Burkina Faso. Elle est cependant celle qui concentre une combinaison de vulnérabilités et de risques dues à la relative faiblesse du niveau d'accès aux services sociaux de base et de résilience des populations face aux chocs climatiques répétés, mais aussi en raison des tensions sécuritaires créées par l'installation progressive d'un mouvement extrémiste d'obédience religieuse, et accentuées par la présence de groupes armés dans les pays voisins et la criminalité transnationale organisée.

## BURKINA FASO INFORM RISK PROFILE

L'analyse des indices agrégés de l'exposition aux risques (INFORM Risk index), de la vulnérabilité et du niveau de la capacité à faire face aux chocs fait émerger **une (01) région à haut risque (Sahel 5.9)**, 6 régions à risque moyen (Plateau central 5.7 ; Centre-Nord 5.2 ; Boucle de Mouhoun 5.3 ; Est 5.4 ; Centre-Ouest 5.3, Nord et Plateau Central 5) et 6 régions à faible, tandis qu'aucune région du Burkina Faso n'est située dans les catégories "très faible risque". Le niveau de risque découle avant tout de facteurs tels que la faible capacité de faire face aux chocs et conflits, notamment à cause des insuffisances infrastructurelles, ainsi qu'à la haute vulnérabilité des populations liée principalement à leur faible niveau de développement socio-économique. Parmi ces derniers, les plus redoutables restent la probabilité de la dégradation de la situation sécuritaire, de sécheresses, les catastrophes naturelles et la dégradation de la terre.



1 Enquête systématique de la Banque Mondiale, février 2017

## 04.A. ÉDUCATION

La privation la plus criarde selon le rapport d'analyse thématique approfondie des données d'enquêtes de l'INSD de 2015, concerne le maintien de 72% des enfants de la région, en dehors du système éducatif.

La région du sahel comme celles Centre-est, du Sud - Ouest et Centre nord ont de très faibles du taux d'alphabétisation de la population de l'ordre de 25%<sup>1</sup>.

En 2014, la région du Sahel comptait 451 écoles primaires, dont 432 du public, mal réparties sur le territoire régional. La province du Yagha était la mieux nantie (171 écoles). La région est caractérisée par la faible occupation des salles de classes, 30 à 35 élèves selon les provinces contre une moyenne nationale de 40 élèves par classe. Les niveaux de déperdition y sont nettement plus élevés qu'au plan national au regard des fortes pesanteurs socioculturelles et religieuses. En conséquence, la région du sahel enregistre le plus faible taux de scolarisation, 49,8% contre une moyenne nationale de 83% et notamment chez les filles, 48,2% contre une moyenne nationale de 83,2%.

### Les violations les plus prégnantes dans le domaine de l'éducation au Sahel sont :

- **l'accès pour tous à l'éducation** dans les différents d'enseignement (préscolaire, primaire et post primaire) : les enfants, les adolescents, les jeunes, les filles et les enfants vulnérables (vivant avec un handicap, déplacés, séparés, victimes de maladies chroniques, en situation de rue de la région du Sahel sont victimes de cette violation du droit 'accès à l'éducation
- **l'accès à l'alphabétisation** : (inégalités au détriment des femmes) la violation de droit touche généralement les femmes de la région ;
- **l'accès aux interventions de préparation et de riposte aux urgences en éducation** : cette violation est au détriment des enfants refugies, déplacés, affectés par les catastrophes mais aussi les enfants des Communautés hôtes.
- **D'une manière générale, certaines croyances et pratiques socioculturelles locales** sont à l'origine de ces violations qui peuvent également être attribuées au développement des activités minières qui occasionne l'abandon des classes par les enfants sociaux (travail des enfants, déscolarisation des jeunes, prostitution, drogue et toxicomanie, etc.).

<sup>1</sup> MEF, INSD /EMC, rapport thématique 2 alphabétisation et scolarisation, février 2015



## 04.B. SANTÉ

La région du Sahel figure parmi où les enfants de 0 à 5 ans sont les plus touchés par les privations du droit à la santé. Les taux de mortalité infanto-juvénile était de 235 pour mille (EDS, 2010) avec une mortalité infantile est de 132‰. La région du Sahel enregistre également les plus faibles performances en matière de vaccination : parmi les enfants âgés de 12 à 23 mois de la région, 43,2% ne sont pas complètement vaccinés et 5,6% n'ont reçu aucun vaccin (EMC-MDS, 2015).

En 2012, la région du Sahel a enregistré le taux de mortalité infanto-juvénile le plus élevé (235‰) devant les régions du Sud-Ouest (195‰), de l'Est (186‰) et des cascades (170‰) alors que la moyenne nationale était de 129‰<sup>1</sup>.

Entre 2010 et 2014, le taux moyen de malnutrition aigue dans la région du Sahel a été de 41,40% contre environ 35,5%<sup>2</sup> au niveau national plaçant ainsi la région parmi celle qui connaissent une situation de malnutrition structurelle et critique<sup>3</sup> selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Chez les enfants de moins de cinq ans, la malnutrition est due essentiellement :

- aux mauvaises pratiques de l'allaitement ;
- à l'insuffisance des aliments de complément ;
- à la sous-alimentation et les mauvaises pratiques alimentaires des ménages ;
- aux maladies (diarrhée, fièvre) ;
- à la mauvaise qualité des soins et des services de santé ;
- au faible accès à l'eau potable et à l'assainissement.

La région du Sahel figure parmi celles où les conséquences de la malnutrition des enfants sont les plus visibles. On note respectivement des taux de prévalence de 24,7% et 38,7% pour l'insuffisance pondérale et le retard de croissance.

Sur la base des données enregistrés dans les formations sanitaires et des filles scolarisées, l'EDS 2010 indiquent que la fécondité des adolescentes au Sahel est de 39,3% contre 23,8% au niveau national. Les données de l'EMC-MDS 2015, indiquent que seulement 51% des femmes au Sahel bénéficient d'un accouchement assisté par un personnel qualifié au cours des 5 années. Le Sahel fait également partie des régions où les femmes en âge de procréer sont plus confrontées aux problèmes d'accès aux soins de santé. Les autres régions dans lesquelles les femmes sont confrontées à ce type de problème sont celles du Centre-Sud, du Sud-Ouest, de l'Est et du Plateau Central.

Les croyances, pratiques et pesanteurs socioculturelles combinées à l'inadaptation de l'offre de services sanitaires (insuffisance des infrastructures et équipements, insuffisance et mauvaise gestion des ressources humaines) peuvent être globalement considérées comme causes de ces différentes violations.

<sup>1</sup> Profil des risques agricoles au Burkina Faso 2017-2022, Novembre 2015

<sup>2</sup> Profil des risques agricoles au Burkina Faso 2017-2022, Novembre 2015

<sup>3</sup> La situation de malnutrition est dite structurelle et critique lorsque le taux de malnutrition aigue est supérieur à 40%

## 04.C. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

En 2012<sup>1</sup>, 29% des populations de la région du Sahel étaient en situation de sécurité alimentaire. Néanmoins, 65% des populations était en situation de sécurité alimentaire limitée (taux le plus élevé de toutes les régions) indiquant que ces personnes ont certes une consommation alimentaire adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles, mais ne peuvent faire face convenablement aux dépenses essentielles comme la santé, l'éducation et le logement. Par ailleurs, 6% des populations de la région était en situation d'insécurité alimentaire modérée mais la région ne connaissait pas de cas d'insécurité alimentaire sévère.

Le fait qu'une proportion importante de la population dispose de petites superficies pour l'agriculture limite leurs capacités de production et partant leur résilience aux crises alimentaires. Au niveau national, environ 40 pour cent des ménages agricoles cultivaient moins de 3 hectares lors de la campagne agricole de 2012/2013 dont la moitié avaient une parcelle de 1 à 2 hectares, la moyenne nationale étant de 4 hectares. Presque 60 pour cent des ménages agricoles cultivent une superficie qui est en dessous de la moyenne nationale. Les plus fortes proportions de ménages cultivant de petites parcelles agricoles (moins de 3 ha) se trouvent dans le Centre-Sud (58%), du Sahel (57%) et du Centre-Est (46%).

L'analyse a recensé deux situations où les violations du droit des populations du Sahel à l'alimentation et à la nutrition sont prégnantes :

- l'accès pour tous à l'alimentation au détriment des communautés ou ménages vulnérables (structurellement affectés par l'insécurité alimentaires) : 29% de la population du Sahel
- l'accès pour tous à une nutrition de qualité au détriment des enfants de moins de 5 ans (focus sur les enfants 0-23 mois), des femmes enceintes et allaitantes, des jeunes et adolescents et des adultes.

Selon le rapport d'analyse globale de la sécurité alimentaire au Burkina Faso (FAO, juillet 2014), les causes de l'insécurité alimentaire sont :

- la faible productivité agricole à cause d'une agriculture extensive, faiblement mécanisée, utilisant peu d'intrants et dominée par des petites exploitations familiales ;
- la récurrence des chocs climatiques : sécheresses, inondations, invasion de criquets pèlerins, maladies épidémiques ;
- dépendance des ménages vis-à-vis du marché et des prix des denrées alimentaires ;
- pauvreté des ménages : manifestation de la vulnérabilité économique qui se traduit non seulement par une proportion élevée des budgets des ménages affectée aux dépenses alimentaires (plus de 65%) mais aussi par la tendance des ménages à se détourner vers notamment certains métiers (artisanat, transport, travail journalier et orpaillage) et l'agriculture de rente comme sources de revenus pour faire face à la recrudescence des catastrophes naturelles.

<sup>1</sup> FAO, juillet 2014, Rapport d'analyse globale de la sécurité alimentaire au Burkina Faso

## 04.D. DROITS DE LA FEMME ET DE LA JEUNE FILLE : DES BESOINS DE PLUS EN PLUS PRESSANTS

Le tableau ci-dessous donne la situation de quelques indicateurs sur les Mutilations génitales féminines notamment l'excision (MGF/E) et le mariage précoce au Sahel en comparaison avec les moyennes nationales en 2015.

|   | INDICATEURS   | VALEUR DE L'INDICATEUR |          |
|---|---|------------------------|----------|
|   |   | SAHEL                  | NATIONAL |
| 1 | Femmes mariées avant l'âge de 15 ans parmi les femmes de 15- 49 ans   | 22,80%                 | 9,00%    |
| 2 | Proportion de femmes âgées de 15-19 mariées au moment de l'EMDS, 2015 | 46,70%                 | 23,10%   |
| 3 | Prévalence des MGF/E chez les femmes de 15-49 ans                     | 63,20%                 | 67,60%   |
| 4 | Prévalence des MGF/E chez les filles de 0-14 ans                      | 10,60%                 | 11,30%   |

Source : Données compilées à partir de l'EMDS 2015

Ces pratiques qui affectent les femmes âgées de 15 ans et plus ainsi que les jeunes filles de 0 à 14 ans ont pour origines principales les croyances religieuses et l'ignorance. Elles portent atteinte à leur intégrité physique, psychique et psychologique et de la femme et de la jeune fille. En particulier le mariage précoce prive certaines filles du droit d'accès à l'éducation et à la santé de la reproduction.

Au Burkina Faso, la constitution en son article 23 reconnaît le principe de la liberté du consentement au mariage. L'article 234 du Code des personnes et de la famille (CPF) dispose que « le mariage résulte de la volonté libre et consciente de l'homme et de la femme, de se prendre pour époux ». L'article 376 du code pénal prévoit un emprisonnement de six mois à deux ans à quiconque contraint une personne au mariage. Si la victime est mineure, la peine est un emprisonnement de un à trois ans. La peine est maximale si la victime est une fille mineure de moins de treize ans<sup>1</sup>. Malgré ces dispositions constitutionnelles, le mariage d'enfants continue de persister. Cette situation semble trouver sa justification dans la perception que les populations notamment adolescentes ont du mariage. Celui-ci serait :

- une prescription sociale ancrée dans les us et coutumes ;
- une forme de protection sociale de la jeune fille ;
- une prescription religieuse

Afin de combattre ces fléaux, le Gouvernement a adopté en 2016 une stratégie et un plan d'action pour promotion de l'élimination des mutilations génitales féminines (PSN /MGF) 2016-2020. Les mesures à envisager doivent s'inscrire prioritairement dans les orientations de cette stratégie. Il s'agit notamment :

- de renforcer la mobilisation sociale et communautaire dans le cadre de la lutte contre les MGF ;
- de renforcer les mesures de prévention de ces pratiques indexées ;
- d'améliorer l'accès à la prise en charge médicale et psychosociale des séquelles des victimes ;
- d'assurer la protection des droits des femmes et filles en leur fournissant un soutien juridique ;
- etc.

1 UNICEF, Rapport d'étude sur le mariage des enfants dans la région du Sahel, 2016

En plus de ces problèmes devenus structurels et auxquels le gouvernement s'attache à trouver des solutions, on assiste à une installation progressive d'un mouvement extrémiste à connotation religieuse dans la Région du Sahel (Burkina Faso). Cela a créé de grands défis sécuritaires et psychologiques qui freinent dans cette partie du Burkina Faso.

Cette combinaison de situations ayant un impact négatif sur la vie des personnes et des communautés au Sahel, exige des interventions multisectorielles et une nouvelle façon de travailler.

L'agenda 2030 exige que personne ne soit laissée pour compte. Le contexte politique, économique, social et sécuritaire Burkinabè incite à adopter une double démarche pour un développement inclusif et une paix durable : Analyser les vulnérabilités des populations afin de ne laisser personne pour compte ; Analyser les risques dans le but de mettre en place des actions de prévention et créer les conditions d'un développement durable.

## **04.E. MONTÉE DE L'EXTREMISME VIOLENT**

En plus de ces problèmes devenus structurels et auxquels le gouvernement s'attache à trouver des solutions, on assiste à une installation progressive d'un mouvement extrémiste à connotation religieuse dans la Région du Sahel (Burkina Faso). Cela a créé de grands défis sécuritaires et psychologiques qui freinent dans cette partie du Burkina Faso.

Cette combinaison de situations ayant un impact négatif sur la vie des personnes et des communautés au Sahel, exige des interventions multisectorielles et une nouvelle façon de travailler.



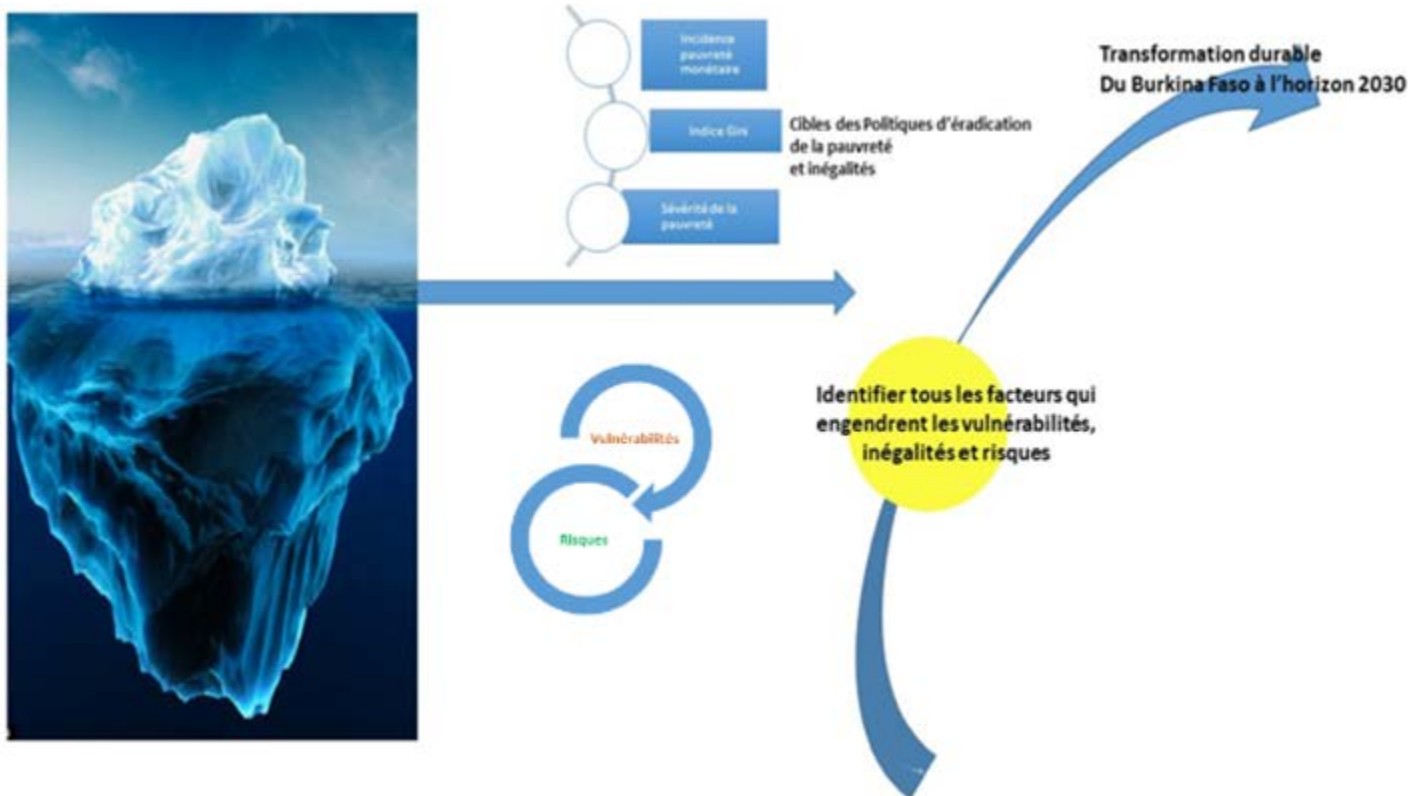






# 05. PROFILS DES VULNERABILITES & DES RISQUES

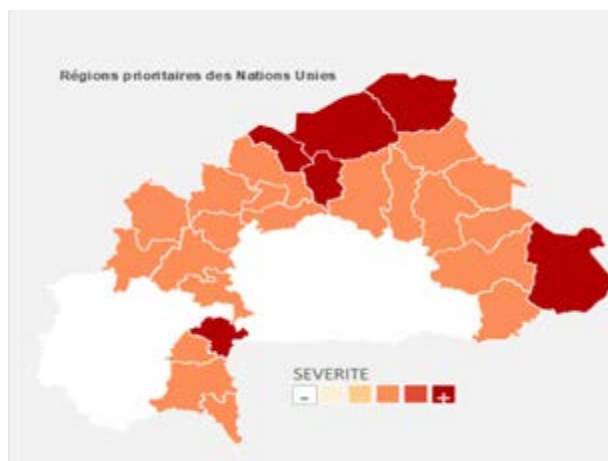
Ne laisser personne de côté. Créer les conditions pour la réalisation de l'Agenda 2030.



## 05.A. LES PRINCIPALES VULNERABILITES

L'analyse de l'ensemble des vulnérabilités révèle un haut niveau de contraintes liées aux services sociaux de base, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et l'exclusion sociale. Ainsi, les enfants de moins de cinq ans, les jeunes sans emplois et en sous emplois, les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les femmes allaitantes présentant des besoins multisectoriels se concentrent dans les régions du Sahel, du Nord, de l'Est, de la boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, et du Centre-Nord. Dans la région du Sahel, les réfugiés et les personnes déplacées internes sont de plus en plus dépendants de l'aide humanitaire pour subvenir à leurs besoins. Cependant, la situation sécuritaire dans cette partie du Burkina Faso reste marquée par des attaques de groupes armés dirigées vers les symboles de l'état et de la sécurité. Cela réduit l'accès sûr aux populations dans les zones frontalières qui voient leur capacité à faire face aux chocs recurrences réduire.

### CARTE DE ZONE DE VULNÉRABILITÉS





## 05.B. LES RISQUES MAJEURS

Les risques dont fait face le Burkina Faso sont diverses. Auniveau systémique, trois types de risques peuvent être identifiés : **le risque politique, le risque sécuritaire et le risque de catastrophes naturelles.**

### V.3.1. Politique

La transition politique qui a été amorcée afin de l'insurrection populaire de 2014 a été conduite avec une volonté de répondre aux aspirations les plus profondes des burkinabè. Ainsi, de grands chantiers sur la justice ont été engagés et les états généraux sur la justice ont permis d'enteriner des engagements sur l'indépendance de la justice.

L'élection en 2015 du président Roch Marc Christian KABORE, a ouvert une nouvelle ère politique. La légitimité politique dont jouit le nouveau Président et ses engagements à transformer structurellement l'économie du Burkina Faso et répondre aux besoins pressants des burkinabè va augmenter et renforcer les attentes vis-à-vis du pouvoir.

Deux ans après l'élection du Président Roch, la lenteur de la mise en œuvre des réformes et changements attendus, la perception de la persistance de l'impunité, les déficits de la communication gouvernementale et, surtout, les défis socioéconomiques sérieux sous la forme de possibilités immédiates de création d'emplois, sont susceptibles de persister au-delà de l'année 2017.

Le gouvernement est bien conscient de ces risques et plusieurs chantiers ont été engagés de façon simultanée. La mission conjointe des Nations Unies en 2016 a décelé la nécessité d'apporter un accompagnement plus fort au gouvernement pour créer les conditions d'une paix durable (Sustaining Peace) à travers l'appui à la réforme du secteur de la sécurité, la réconciliation nationale et le développement des localités frontalière, particulièrement la région du Sahel.

Bien que plusieurs actions sont développées pour répondre aux besoins déversifiés et pressants des populations, la communication gouvernementale n'est pas en mesure d'alimenter la compréhension générale sur les réformes et les stratégies pour satisfaire les besoins. Le sentiment général de stagnation dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, du processus de réconciliation et de la mise en œuvre du plan national de développement économique et social indiquent le faible niveau d'appropriation des politiques publiques par les forces vivantes de la nation.

### V.3.2. Sécurité

Le Burkina Faso fait face à des facteurs de risque de nature sécuritaire depuis la crise malienne de 2012. La région de Sahel du Burkina Faso est la plus exposée aux risques et la plus touchée par les problèmes structurels engendrant des besoins humanitaires.

Selon International Crisis Group<sup>1</sup>, 'les perspectives de stabilisation de la région sahélo-sahélienne sont faibles s'il n'est pas reconnu que les politiques actuelles ne s'attaquent pas aux sources profondes de son instabilité : la pauvreté endémique, ..., une population de jeunes en plein essor dont l'accès à l'éducation ou à l'emploi est limité et qui ne témoignent pas d'une vraie loyauté réelle vis-à-vis de l'Etat'.

Selon le rapport<sup>2</sup> de mission du groupe de travail conjoint UNCT – HCT, l'installation progressive d'un mouvement extrémiste d'obédience religieuse dans la province du Soum de la région du Sahel a créé une grande tension sécuritaire dans cette partie du Burkina Faso.

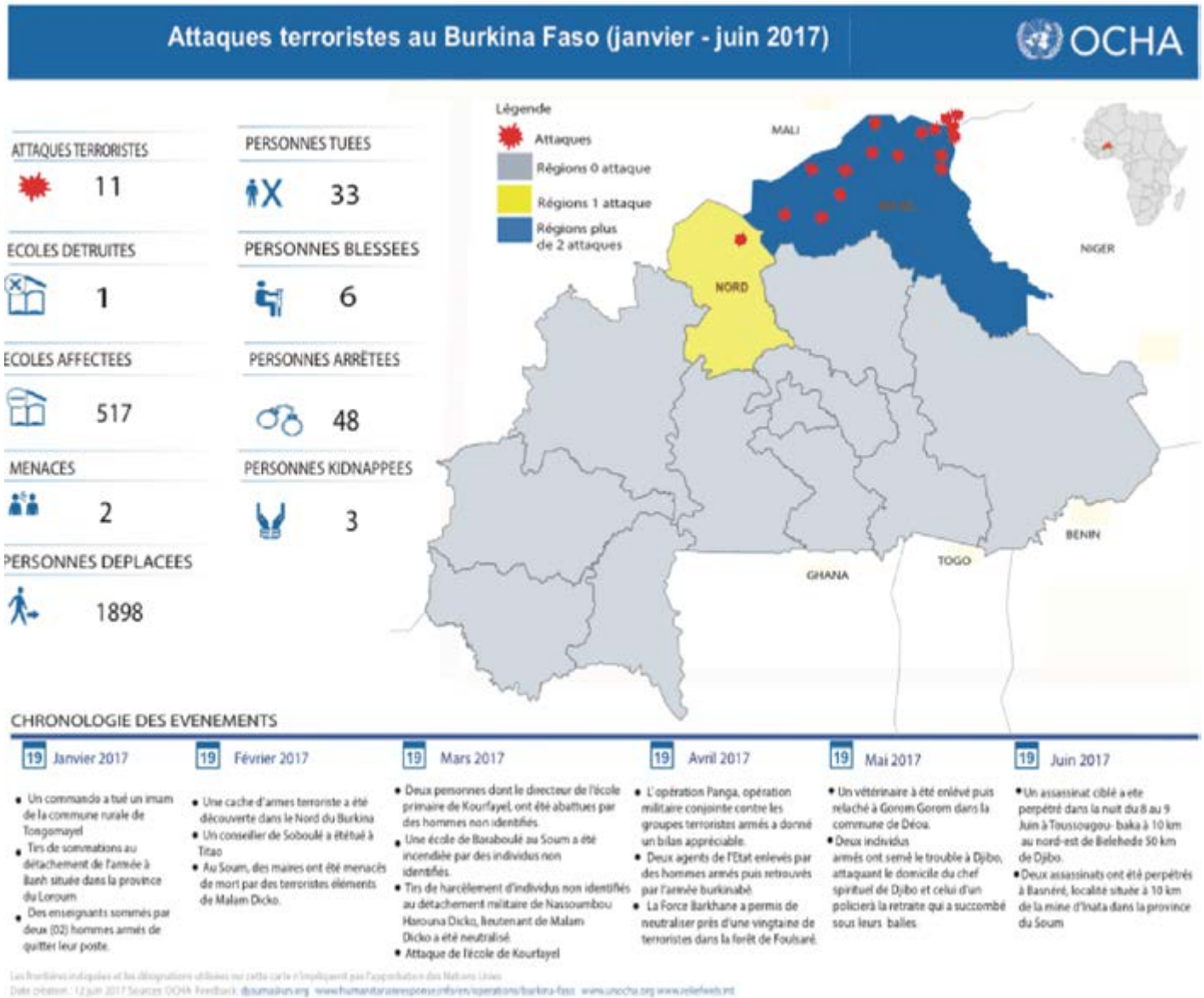
La situation sécuritaire est aussi affectée par un accroissement de la criminalité organisée (Trafic transnational d'armes, de personnes et de drogue). L'augmentation des incidents de sécurité, par rapport à la période d'avant l'insurrection, indique la vulnérabilité actuelle du pays face aux groupes terroristes régionaux. En outre, le sous-emploi des jeunes et leur désœuvrement pourraient favoriser le risque de recrutement de ces jeunes dans des groupes armés ou des activités illicites. De plus, les conflits entre les éleveurs et les

<sup>1</sup> International Crisis group : *Le Sahel central au cœur de la tempête. Rapport Afrique n°227. Juin 2015.*

<sup>2</sup> *Rapport de mission conjointe sur la situation sécuritaire et humanitaire dans les régions du Sahel et du Nord. Avril 2017.*

agriculteurs sur les itinéraires de transhumance du bétail prennent de plus en plus d'ampleur et ont poussé 4 000 burkinabé à se réfugier au Togo en 2017<sup>1</sup>.

Selon l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Afrique de l'Ouest reste une région vulnérable et touchée par des menaces spécifiques liées à la sécurité et à la criminalité transnationale organisée<sup>2</sup>. Parmi les principaux risques<sup>3</sup> sécuritaires figurent le renforcement des liens entre la criminalité organisée et le terrorisme<sup>4</sup>, l'utilisation de la région comme zone de transit pour le trafic de cocaïne et d'héroïne, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants et d'armes à feu.



La bande sahélo-saharienne est aux prises avec des problèmes aigus de développement et une crise humanitaire. Selon International Crisis Group<sup>5</sup>, 'les politiques actuelles ne s'attaquent pas aux sources profondes de son instabilité : la pauvreté endémique ; le sous-développement, en particulier dans les périphéries ; et une population de jeunes en plein essor dont l'accès à l'éducation ou à l'emploi est limité...'. Au fil des ans, des crises alimentaires et nutritionnelles (2005, 2008, 2010 et 2012), causées par les catastrophes naturelles (dégradation de l'environnement, sécheresse, inondations, etc.), le mauvais fonctionnement des marchés, la faible productivité agricole, la pauvreté et les conflits ont gravement compromis la capacité des ménages à résister à des chocs de plus en plus fréquents.

1 Rapport d'évaluation et de mission du CONASUR, avril 2017.  
 2 ONUDC, Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces. 02/ 2013.  
 3 ONUDC, Programme régional pour l'Afrique de l'ouest 2016-2020. Page 22.  
 4 Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), Résolution 2195 (2014), S/RES/2195, 19 décembre 2014.  
 5 International Crisis Group : Rapport Afrique n°227 : 'Le Sahel central au cœur de la tempête'. Juin 2015.



### V.3.1. Catastrophes naturelles

L'occurrence des risques de catastrophes naturelles reste essentiellement liée aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. Situé dans la bande Sahélo-sahélienne, le Burkina Faso a été touché par des sécheresses et des inondations.

Le Burkina Faso est de plus en plus exposé aux effets des changements climatiques mondiaux. A ce jour, le pays occupe la 22e place, sur 234 pays, dans le classement selon l'Indice de vulnérabilité environnementale. Cependant, d'après l'étude menée en 2007 sur les effets à long terme du changement climatique sur le pays<sup>1</sup> les précipitations devraient diminuer de près de 3,4 % d'ici 2025 et de 7,3 % d'ici 2050. La variabilité météorologique devrait également s'accroître avec le temps.

Ces changements devraient entraîner des répercussions particulièrement sévères pour les secteurs de l'eau, de l'habitat, de l'agriculture, de l'élevage et des forêts. Parallèlement, les populations rurales en général, et les petits agriculteurs (y compris les jeunes et les femmes) en particulier, devraient connaître des niveaux accrus de vulnérabilité à la suite de ces changements.

Au cours des dernières années, différentes catastrophes naturelles ont touché le pays, telles que les inondations en 2009 et 2010 et la sécheresse en 2011. Compte tenu de la forte dépendance de la population à l'agriculture pluviale, le changement climatique global se traduit, dans les zones de climat sahélien et soudano-sahélien qui dominent le pays, par une diminution globale des quantités de pluies et l'irrégularité de leur répartition. Le tableau ci-après identifie les effets potentiels du changement climatique sur l'Agriculture, l'eau et les ressources naturelles.

#### SECTEURS LES PLUS AFFECTÉS PAR LES CATASTROPHES NATURELLES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

|  | AGRICULTURE  |        | EAU   |        | GESTION RESSOURCES NAT. FORÊTS                         |        |
|--|--|--------|---|--------|--|--------|
|  | HISTORIQUE/ ACTUEL                                     | FUTUR  | HISTORIQUE/ ACTUEL                              | FUTUR  | HISTORIQUE/ ACTUEL                                     | FUTUR  |
| <b>EFFETS POTENTIELS</b>                                 |  |        |   |        |  |        |
| Températures extrêmes                                    | Orange   | Rouge  | Orange  | Rouge  | Orange   | Rouge  |
| Précipitations extrêmes et inondations                   | Orange   | Rouge  | Orange  | Rouge  | Orange   | Rouge  |
| Sécheresse   | Orange   | Rouge  | Orange  | Rouge  | Orange   | Rouge  |
| Vents violents   | Orange   | Orange | Orange  | Orange | Orange   | Orange |
| Incidence potentielle globale pour le secteur            | Orange   | Rouge  | Orange  | Rouge  | Orange   | Rouge  |
| État de préparation institutionnelle                     | 0-Minimum  |        | 0-Minimum                                       |        | 0-Minimum  |        |
| Effets préliminaires sur le secteur                      | Orange   | Rouge  | Orange  | Rouge  | Orange   | Rouge  |
| <b>Considérations liées au contexte de développement</b> | Accès aux technologies : réduit les risques            |        | Éducation : réduit les risques                  |        | Problèmes de propriété foncière : augmente les risques |        |
|  | Problèmes de propriété foncière : augmente les risques |        | Instabilité politique : augmente les risques    |        | Application légale : réduit les risques                |        |
|  | Instabilité politique : augmente les risques           |        | Croissance démographique : augmente les risques |        | Croissance démographique : augmente les risques        |        |
|  | Croissance démographique : augmente les risques        |        | Pollution : augmente les risques                |        | Pollution : augmente les risques                       |        |
| <b>Risque global pour le secteur</b>                     | Rouge  |        | Rouge   |        | Rouge  |        |

Compréhension insuffisante    Pas d'incidence potentielle    Incidence potentielle faible    Incidence potentielle modérée    Incidence potentielle forte

Source : Rapport d'examen de la Banque mondiale sur le climat et les risques de catastrophes, 2016.

1 <http://unfccc.int/resource/docs/napa/bfa01f.pdf>

L'écosystème du Burkina Faso est fortement sensible aux catastrophes naturelles, comme le rappelle le Global Climate Risk Index 2017. Le pays est signataire de Conventions et Protocoles internationaux : la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris sur le changement climatique, entre autres. Selon le troisième rapport sur l'état de l'environnement<sup>1</sup> (REEB3), les problèmes environnementaux les plus récurrents du pays sont la dégradation des terres et des ressources en eau, la dégradation des ressources forestières, la disparition des ressources fauniques et les changements climatiques.

Le Burkina Faso est de plus en plus exposé aux effets néfastes des changements climatiques mondiaux. En 2016, le pays occupait, le pays occupe la 22e place, sur 234 pays, de l'Indice de vulnérabilité environnementale. Cependant, d'après l'étude menée en 2007 sur les effets à long terme du changement climatique sur le pays<sup>2</sup>, les précipitations devraient diminuer de près de 3,4 % d'ici 2025 et de 7,3 % d'ici 2050. La variabilité météorologique devrait également s'accroître avec le temps. Ces changements devraient entraîner des répercussions particulièrement sévères pour les secteurs de l'eau, de l'habitat, de l'environnement urbain, de l'agriculture, de l'élevage et des forêts. Parallèlement, les populations rurales et urbaines en général, et les petits agriculteurs (y compris les enfants, les jeunes et les femmes) en particulier, devraient connaître des niveaux accrus de vulnérabilité à la suite de ces changements.

---

<sup>1</sup> Le troisième rapport sur l'Etat de l'Environnement au Burkina Faso, Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD), 2011.

<sup>2</sup> <http://unfccc.int/resource/docs/napa/bfa01f.pdf>



# 06. LES NATIONS UNIES, L'APPUI AU PNDES & L'AGENDA 2030

## 06.A. VI.1 LES LECONS APPRISSES DE LA COOPERATION ET DE L'APPUI (UNDAF 2011-2017)

Au-delà de la confiance vis-à-vis des Nations Unies du fait de sa neutralité et du mandat de ses différentes agences, les principales leçons apprises dans la coopération et l'appui (UNDAF 2011-2017) se situent à 3 niveaux:

- ✓ **La nécessité d'une flexibilité dans la programmation pour pouvoir s'adapter à l'évolution du contexte national. Le Système de Nations Unies s'est adapté au contexte survenu suite à l'insurrection populaire et a contribué au retour à l'ordre constitutionnel, en s'appuyant sur l'ensemble de l'expertise du système (à travers les bons offices notamment).**
- ✓ **La nécessité d'une approche véritablement conjointe, multisectorielle et multi-acteurs. Le cycle a été caractérisé par une multiplicité des programmes et projets qui n'ont pas permis au système d'avoir plus d'impact et a créé une charge supplémentaire pour la partie nationale.**
- ✓ **La nécessité d'un mécanisme adéquat de suivi-évaluation reposant sur un cadre d'indicateurs convenu par tous. Cela inclut la collecte de données fiables en collaboration avec tous les partenaires.**

Les agences, programmes et fonds du SNU sont reconnus pour leur appui au Gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques de développement en conformité avec les engagements ancrés dans les plans nationaux. Ils sont, en effet, reconnus pour leur accompagnement technique, stratégique et normatif dans la mise en œuvre de traités et conventions internationales.

Selon les évaluations menées des agences, programmes et fonds, il ressort que les avantages comparatifs du SNU au Burkina Faso résident dans :

- ✓ **Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques ;**
- ✓ **La facilitation d'une coopération sud-sud et la mobilisation d'une expertise avérée pour alimenter les politiques ;**
- ✓ **L'accompagnement et l'identification de domaines et de politiques publiques favorisant une meilleure inclusion sociale ;**
- ✓ **Le plaidoyer sur des thèmes émergents en vue de ne laisser personne pour compte ;**
- ✓ **La neutralité et la capacité à faciliter et engager un dialogue inclusif de haut niveau avec tous les acteurs ;**
- ✓ **La mobilisation des partenaires dans la recherche d'instruments de financements flexibles.**



## 06.B. VI.2 LES NATIONS UNIES & L'AMBITION DE L'AGENDA 2030 AU BURKINA FASO.

'Ne laisser personne pour compte' et créer les conditions pour une paix durable sont le fondement de l'action des Nations Unies au Burkina Faso. Pour ce faire, l'accent est mis sur la nécessité d'atteindre les groupes sociaux exclus ou défavorisés en ciblant les vulnérabilités, les inégalités, les privations de droits et la gestion des risques. Cela implique un changement de paradigme dans les cibles des politiques publiques. Avec l'Agenda 2030, la cible des politiques publiques n'est plus seulement de réduire la pauvreté et les inégalités sociales (OMD, 2000-2015) mais aussi de réaliser le développement humain durable (ODD, 2016-2030) pour tous et qui ne laisse personne pour compte.

La transition des OMD aux ODD comporte certaines complexités, qui doivent être prises en compte dans l'accompagnement de la mise en œuvre du PNDES. La réalisation de l'Agenda 2030 au Burkina Faso implique, pour nous tous, une « nouvelle façon de travailler » : Cette approche repose sur la nécessité de transcender les cloisonnements thématiques pour créer un cadre conjoint de travail en vue de réduire les besoins humanitaires, assurer un développement inclusif et garantir une paix durable, mais aussi de mettre à profit des efforts d'une démarche collective.

Elle nécessite également des partenariats multi-acteurs et une stratégie de mobilisation de ressources articulée autour de mécanismes de financement flexibles et intégrés répondant au contexte local.

## 06.C. LE CADRE DE COOPERATION ENTRE LE SNU ET LE BURKINA FASO

Depuis 2016, le Gouvernement a engagé le Burkina Faso « dans une nouvelle voie pour relever les énormes défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions d'existence des burkinabè ». A travers le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020), adopté en juillet 2016, et soutenu par les partenaires techniques et financiers, l'Etat ambitionne de réformer les institutions et moderniser l'administration publique, développer le capital humain, dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Avec l'appui du Système des Nations Unies, le Burkina a élaboré son profil pays ODD grâce au processus d'évaluation du degré d'alignement du PNDES aux ODD en utilisant une « approche rapide intégrée (RIA) » développée par UNDG. Il ressort de l'évaluation qui a été participative et inclusive des acteurs publics et privés, des organisations de la société civile et des Centres de recherche que 89 cibles sur les 100 qui concernent le pays sont intégrées dans le PNDES. C'est dire que le PNDES est aligné à 89% sur les ODD indiquant alors un niveau assez élevé de préparation du pays à mettre en œuvre, suivre et évaluer la mise en œuvre des ODD.

Le Burkina Faso est résolument engagé à mobiliser des ressources internes pour impulser son développement. Pour ce faire, le pays s'est engagé à financer le PNDES à hauteur de 63,8% sur fonds propres. En plus de l'Aide publique au développement (9,4% du PIB en 2016), le gouvernement entend utiliser des stratégies innovantes de financement et mobilisation de ressources internes et externes en s'appuyant surtout sur le cadre défini dans le Plan d'action d'Addis Abeba issu de la conférence internationale sur le financement du développement durable. Cette option stratégique prise par le pays est une invite à ce que le SNU serve de levier pour la mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes, et créer les conditions pour une implication des autres acteurs.

Le pays reste néanmoins confronté à des défis qui peuvent ralentir le rythme de la mise en œuvre des engagements et des réformes mais aussi celui de son développement économique et social, malgré un potentiel de croissance attendu de 7,7% par an jusqu'en 2020.

**Les attentes et demandes sociales vis-à-vis des institutions sont, au Burkina Faso, beaucoup plus fortes qu'ailleurs.** Il est nécessaire que les institutions soient efficaces pour fournir aux populations les services sociaux de base, affermir les processus démocratiques et les bases d'une gouvernance participative, et assurer la sécurité de tous. L'écart entre les attentes des populations en matière de justice, de lutte contre l'impunité et la corruption, de transparence et de meilleure redistribution des ressources, et les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des réformes ainsi que le rythme de cette mise en œuvre, est susceptible d'occasionner des risques politiques et des tensions sociales.

La lenteur de la mise en œuvre des réformes et changements attendus, la perception de la persistance de l'impunité, les déficits de la communication gouvernementale et, surtout, les défis socioéconomiques pressants, de création d'emplois, sont susceptibles de persister au-delà de l'année 2017 au Burkina Faso. De plus, les procédures judiciaires sensibles contre les autorités de l'ancien régime pourraient entraver les efforts de réconciliation initiés.

**Des efforts conséquents restent à faire dans la réduction des inégalités et vulnérabilités dues à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire** même si, durant la période 1990-2015, des progrès importants ont été réalisés. Les sources des inégalités d'accès aux services sociaux de base sont de trois ordres : l'insuffisante efficacité de certaines politiques publiques, les difficultés ou défauts de ciblage des populations faisant face à des iniquités sociales et les crises sécuritaires récentes, notamment dans les régions du Sahel et du Nord du pays où des ruptures dans la prestation de certains services publics (l'éducation en particulier) ont été constatées. Environ 3,5 millions de Burkinabè, soit 20,7% de la population, sont de manière structurelle en proie à l'insécurité alimentaire, et plus d'un million d'enfants de moins de 5 ans sont en retard de croissance et environ 26000 d'entre eux perdent la vie chaque année du fait de la malnutrition. Les conséquences économiques de la malnutrition représentent des pertes annuelles du Produit intérieur brut de 10% tandis que les différentes formes de malnutrition sont une cause sous-jacente de 45% des décès des enfants de moins de 5 ans. Il est impératif d'agir pour réduire le nombre de personnes malnutries et en insécurité alimentaire. Pour ce faire, il convient de promouvoir une agriculture durable et accompagner les actions en matière d'accès à l'eau, hygiène et assainissement, afin de créer un en vue de créer un cadre de vie sain et développer un capital humain de qualité.

**La croissance démographique** au Burkina Faso (3.1%) – que le PNDES ambitionne de ramener à 2.7% - risque de plomber les efforts du gouvernement en matière d'offre de services sociaux de base et de développement, malgré un potentiel de croissance économique moyen de 7,7% par an jusqu'en 2020. De surcroît, il est important d'engager des politiques publiques d'accroissement de la productivité du travail et d'amélioration des systèmes éducatifs et de santé pour accumuler un capital humain de qualité afin de capter tout le potentiel du dividende démographique (67% de la population a moins de 25 ans). Il est tout autant primordial d'engager des investissements structurants afin de garantir, pour les jeunes filles et les femmes en particulier, l'accès durable aux services sociaux de base, à des emplois décents et leurs autonomisations.

**Les défis du sous-emploi et le chômage des jeunes devront être relevés.** Cette jeunesse, animée d'une volonté profonde de changement pour une gouvernance vertueuse, est porteuse de grandes attentes vis-à-vis des programmes et politiques du gouvernement. A court terme, elle induit des rapports de dépendance élevés mais aussi des possibilités de tensions sociales conséquentes. A moyen et long terme, cette jeunesse constitue un atout considérable pour accélérer la croissance économique inclusive, à condition qu'il lui soit assuré une bonne santé, une bonne formation et son intégration effective dans le système national de production.

Le pays est ainsi interpellé pour une mise en œuvre effective et efficace des politiques publiques et programmes favorisant la formation professionnelle, la création massive d'emplois décents, l'utilisation des technologies modernes pour tirer profit du potentiel de l'économie numérique ainsi que la participation des jeunes à la création des conditions d'une paix durable.

**Les inégalités de genre exacerbées par des pratiques néfastes persistantes. Au Burkina Faso, les inégalités de genre sont importantes. Le niveau de développement humain des femmes représente 87,7% celui des hommes<sup>1</sup>.**

Ces inégalités sont persistantes en raison de pesanteurs socio-culturelles. Les us et coutumes, lois et pratiques coutumières auxquelles la majorité de la population fait référence, déterminent l'accès et le contrôle des hommes et des femmes aux ressources, aux services sociaux de base, aux activités de la vie publique et privée ainsi que leur participation aux sphères de décision. En dépit des dispositions juridiques et des mesures politiques en faveur de l'égalité de droit entre l'homme et la femme, le statut de la femme n'a pas fondamentalement changé.

Par ailleurs, si les vulnérabilités liées à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux catastrophes naturelles affectent toutes les populations, tout au long de leurs vies, elles constituent des sources majeures de précarité chez la femme, en âge de procréer, et la fille, particulièrement.

<sup>1</sup> Rapport sur le développement humain 2016

Du fait, de la forte pression sur les services sociaux essentiels que font courir et la croissance démographique et ces vulnérabilités, des efforts spécifiques et conjoints doivent être fournis notamment pour l'accès universel à la planification familiale pour un déclin rapide et volontaire de la fécondité, mais aussi pour l'autonomisation des femmes et des filles.

**Les aléas climatiques et la succession des catastrophes naturelles** qu'elles engendrent (inondations, sécheresses, vents violents) provoquent des déplacements de populations, des conflits communautaires et des pertes en vies humaines et manque à gagner économique. Le Burkina Faso est de plus en plus exposé aux effets des changements climatiques<sup>1</sup>. En 2016, selon l'Indice de vulnérabilité environnementale le pays occupe la 22e place, sur 234 pays classés. Par ailleurs, d'après l'étude menée en 2007 sur les effets à long terme du changement climatique[2] les précipitations devraient diminuer de près de 3,4 % d'ici 2025 et de 7,3 % d'ici 2050. La variabilité météorologique devrait également s'accroître avec le temps.

La hausse des températures et la baisse de la pluviométrie auront des répercussions particulièrement sévères pour les secteurs de l'eau, de l'agriculture, et de l'élevage. Ces aléas affecteront principalement les petits agriculteurs et agricultrices et réduisent leurs capacités de survie. 73,9% des actifs burkinabè vient en milieu rural et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. De plus, afin d'assumer leurs responsabilités et assurer leur bien-être, les familles, portées principalement par les femmes, s'en remettent à l'utilisation du bois à des fins artisanales, énergétiques voire médicinales. Ces actions, cependant, participent à la déforestation, à la dégradation des terres et à la perte de la biodiversité. Il est, par conséquent, important de contribuer au renforcement des capacités locales de résilience à travers des stratégies de diversification des productions et des sources de revenus mais aussi l'adoption de modes de consommation et production durables.

**La région du Sahel au Burkina Faso**, demeure un concentré des vulnérabilités et de risques. En effet, la persistance de la crise malienne avec les mouvements des populations, la montée de l'extrémisme religieuse, et les défis sécuritaires, complexifient les réponses à apporter aux conditions de vie des populations et celles des importantes populations de réfugiés en particulier.

Du fait de l'absence des services étatiques, la faiblesse des capacités d'adaptation des administrations aux niveaux local et communautaire, la région a la note de fragilité de 7,6 sur 10 selon INFORM Risk index (2017) En outre, la région du Sahel, est la plus fragile de toutes les autres régions. Cette situation est exacerbée par la porosité des frontières communes du Burkina Faso, du Mali et le Niger avec des risques de conflits communautaires.

La bande sahélo-saharienne est aux prises avec des problèmes aigus de développement et une crise humanitaire. Selon International Crisis Group<sup>2</sup>, 'les politiques actuelles ne s'attaquent pas aux sources profondes de son instabilité : la pauvreté endémique ; le sous-développement, en particulier dans les périphéries ; et une population de jeunes en plein essor dont l'accès à l'éducation ou à l'emploi est limité....'Au fil des ans, des crises alimentaires et nutritionnelles (2005, 2008, 2010 et 2012), causées par les catastrophes naturelles (dégradation de l'environnement, sécheresse, inondations, etc.), le mauvais fonctionnement des marchés, la faible productivité agricole, la pauvreté et les conflits ont gravement compromis la capacité des ménages à résister à des chocs de plus en plus fréquents. Ce constate, appelle le besoin non seulement de redynamiser l'Autorité du Liptako Gourmand, créé depuis 1970 et qui regroupe le Mali, le Niger et le Burkina, mais aussi de renforcer ses capacités pour qu'elle remplisse pleinement sa fonction de promotion d'un développement harmonieux dans la région du Sahel.

### **Créer les conditions d'un développement durable et accélérer le processus d'atteinte des ODD :**

Pour créer les conditions d'un développement durable qui ne laisse personne de côté, prévenir toute situation susceptible de freiner la mise en œuvre effective du Plan de développement économique et social, il importe de : Soutenir les politiques et programmes ciblés qui apportent des réponses urgentes aux problèmes de vulnérabilités et d'inégalités sociales ;

- Soutenir les politiques et programmes qui apportent des réponses urgentes aux vulnérabilités, aux risques politiques et institutionnels afin d'assurer la promotion de l'Etat de droit, la sécurité et la protection sociales, surtout dans les zones les plus fragiles du Sahel et du Nord et pour les populations les plus exposées aux chocs comme les jeunes, les filles et les femmes.

<sup>1</sup> <http://unfccc.int/resource/docs/napa/bfa01f.pdf>

<sup>2</sup> International Crisis Group : Rapport Afrique n°227 : 'Le Sahel central au cœur de la tempête': Juin 2015.

- Mobiliser les partenaires pour accompagner les politiques et les programmes, à moyen terme, à tous les niveaux et sur tout le territoire pour l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle en veillant au renforcement des capacités productives et d'adoption des modes de production et de consommation responsables.
- Promouvoir une approche de prévention et d'anticipation afin de gérer les risques de tous ordres, notamment politiques, sécuritaires et environnementaux,
- Engager une nouvelle démarche de travail (New way of working) qui transcende les silos humanitaires et développementaux et met en valeur les mandats et compétences des agences (fonds et programmes) et permet, sur la base d'une vision globale et une approche cohérente, un accompagnement pour atteindre des résultats collectifs, tout en construisant des partenariats nouveaux avec des acteurs dont les capacités peuvent aider à donner les réponses appropriées.
- Garantir la redevabilité du SNU à travers une transparence dans les activités et les financements acquis et ceci, en harmonie avec les engagements du Burkina Faso dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) et les grands principes des Nations Unies sur la redevabilité et la transparence.

## 06.D. LA NECESSITE D'UNE NOUVELLE FACON DE TRAVAILLER

Pour appuyer le pays dans cette mise en œuvre effective, apporter des réponses efficaces aux vulnérabilités, inégalités et risques en tous genres que le Burkina Faso a accumulés au fil des années, et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans la perspective de l'agenda 2030, les efforts du système des Nations Unies reposent sur 3 principes :

- L'urgence de la prévention et la nécessité de réduire les besoins liés à l'insécurité alimentaire et la malnutrition, à travers **une nouvelle façon de travailler (New way of working)**, qui consiste en outre à renforcer la résilience des populations.
- L'impératif d'engager des actions qui consolident les acquis démocratiques et permettent de prévenir tout retour à une situation de crise. Depuis novembre 2016, le système est engagé dans l'initiative Sustaining Peace : Le Burkina Faso est l'un des deux premiers pays, avec le Sri-Lanka, retenu pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du Sustaining Peace.

Ce faisant, à travers ses agences, programmes et fonds, le système des Nations Unies s'attache à mobiliser les ressources et partenaires afin de :

- Soutenir les réformes politiques immédiates et le renforcement des institutions dans des domaines sensibles politiquement tels que la réforme du secteur de la sécurité, la réconciliation nationale et la promotion de la résilience des communautés transfrontalières (Niger, Burkina Faso, Mali).
- Renforcer l'efficacité des institutions et la résilience des populations mais aussi d'accélérer la transition démographique et garantir les politiques d'inclusion des femmes et des jeunes.
- Promouvoir et encourager la gestion responsable de l'environnement, la création d'emplois dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales, la production et la consommation durables ainsi que l'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes.

Dans cette perspective, la région du Sahel qui concentre les vulnérabilités et les risques sécuritaires sera le point de convergence majeur de notre engagement collectif.

Le cadre de coopération du système des nations unies au Burkina Faso 2018-2020 et les documents programme pays des agences vont servir d'instruments dans la définition des réponses adéquates aux enjeux identifiés dans le présent BCP.



